
DUBLIN – Sessions matinales du GAC
Mardi 20 octobre 2015 – 09h00 à 12h30 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

INTERVENANT NON IDENTIFIE : 20 octobre 2015, séance du matin au GAC.

THOMAS SCHNEIDER : C'est la matinée du mardi, nous en sommes au point 16 de l'ordre du jour qui est une mise à jour des groupes de travail, ainsi que le travail entrepris par le secrétariat avec les présidents et les vice-présidents du groupe de travail pour clarifier les procédures et nous assurer que les rapports entre les groupes de travail et le GAC sont clairs pour tout le monde.

Je vais céder la parole à Tracey du secrétariat qui va présenter ce point.

TRACEY HIND : Bonjour à tous. Merci, Thomas.

Le document d'information que j'ai préparé pour ce point de l'ordre du jour vise à indiquer la situation de chaque groupe de travail. Nous voulons connaître votre opinion, ce matin, sur l'annexe A de ce document qui présente certaines procédures que nous avons établies dans un format préliminaire pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

essayer de rendre uniforme la gestion des groupes de travail du GAC ainsi que la nature du résultats attendus de ces groupes de travail.

Pour répondre à cela, nous avons en quelque sorte établi un modèle pour voir quel devrait être les termes de référence pour les groupes de travail, ainsi qu'un modèle pour pouvoir déterminer quelle pourrait être la formation de ces groupes de travail du GAC.

Le document indique quelles sont les tâches, qui va faire quoi et quand, quelles sont les parties prenantes, le type de résultats auxquels on veut parvenir. Ce document concernant les procédures fait référence aux rôles et aux responsabilités de chacun des membres du groupe de travail. Qui prend la présidence et quels sont les vice-présidents de chaque groupe de travail, l'équipe, les membres du GAC, le personnel de l'ICANN, le secrétariat, etc. C'est une proposition pour vous.

Nous avons demandé des commentaires à tous les responsables de tous les groupes de travail du GAC, mais en fait nous voulions vous présenter cela au GAC dans son ensemble, pour voir si vous aviez des commentaires, des opinions, des suggestions d'amélioration à apporter, si vous soutenez ou pas ce type de structures, pour pouvoir diriger ou orienter le processus des groupes de travail, ainsi que les résultats attendus.

Je vais vous donner quelques minutes pour que vous voyiez si vous avez des commentaires ou des opinions. J'invite donc les présidents des quatre groupes de travail du GAC à faire leurs commentaires, parce que nous n'avons pas ici de bloc spécifique pour chacun d'entre eux. Je voudrais savoir quels sont les commentaires que vous avez des rôles et des responsabilités, ainsi que sur ce modèle que nous vous présentons.

Excellent. Donc, cela signifie que allons mettre en pratique tout cela et nous espérons pouvoir commencer à trouver un certain soutien du président et des coprésidents des groupes de travail, pour un travail plus structuré pour savoir ce qu'on attend du groupe de soutien du secrétariat par rapport à ces groupes de travail du GAC, et ce pour que les membres du GAC sachent le type de résultats ou de documents qu'ils devraient recevoir de ces groupes de travail.

Il y a ici quatre groupes de travail qui n'ont pas leur propre, disons, créneau horaire dans l'ordre du jour du GAC parce que nous avons consacré tellement de temps aux questions liées à la responsabilité que je voudrais vous demander de nous mettre à jour en cinq minutes sur le travail que vous faites pour l'un des coprésidents du groupe de travail sur la sécurité publique pour que nous sachions ce sur quoi vous vous êtes penchés et ce que vous avez fait.

ALICE MUNYUA :

Merci beaucoup, Tracey. Je voudrais savoir si nous pourrions commencer le diaporama. J'ai une présentation assez courte, la voilà. Bien.

Nous avons fait deux réunions lundi. Bon, excusez-moi, non, en fait nous avons eu d'abord une réunion le 10 septembre, à Washington, entre les deux réunions du GAC, et nous avons abordé différents points et j'ai partagé le rapport des collègues du GAC.

Hier, il y a eu lieu le forum public pendant lequel les membres du groupe de travail sur la sécurité publique ont fait des présentations et ont eu des échanges avec les membres de l'ICANN. Les interactions ont été vraiment très intéressantes, les questions et les propositions aussi.

Maintenant la prochaine diapo. A la réunion que nous avons menée à bien... bon, voilà les membres du groupe de travail et voilà pourquoi je vous les présente. Pourquoi? Pour vous montrer la diversité dans ce groupe de travail, mais aussi pour encourager les autres collègues du GAC à demander à leurs organismes d'application de la loi et à d'autres organismes et d'autres institutions ayant l'autorité spécifique pour aborder ce thème de rejoindre le groupe de sécurité publique, parce que

nous avons besoin de travailler avec des points de vue très différents.

Les termes de référence pour le groupe de sécurité publique ont été passés en revue et adoptés par le GAC à la réunion 53 de l'ICANN.

Jusqu'ici, nous avons fait des contributions clefs pour la révision de la spécification et de l'exactitude du WHOIS. Nous avons fait aussi des commentaires par rapport aux services de confidentialité et d'enregistrement fiduciaire, ainsi qu'au service d'annuaire d'enregistrement de prochaine génération. Ces résultats ont été présentés en août 2015.

Comme je vous l'ai dit, en septembre 2015, le 10, nous nous sommes réunis à Washington pour ce que je vous ai raconté.

Le plan de travail que je présente maintenant inclue la présentation d'une lettre à l'organisation des ressources de numéros sur les adresses IP pour l'exactitude du WHOIS et pour montrer les fondements de cette lettre.

Nous sommes d'accord aussi pour réaliser des études de cas dans différents domaines, pour montrer aussi le fondement de ce que le groupe de travail public propose et faire quelques commentaires à cet égard.

Nous allons aussi nous centrer sur le fait de favoriser la collaboration et la diffusion extérieure, ainsi que pour demander le soutien des bureaux d'enregistrement et des registres.

Nous allons aussi soigneusement étudier tout ce qui concerne les activités de diffusion externe et nous allons probablement demander au GAC là aussi, pour qu'il nous explique comment il faudrait agir. Nous allons chercher le soutien de l'ICANN pour tout ce qui concerne la diffusion externe.

Nous nous sommes mis d'accord aussi pour célébrer une réunion, probablement une réunion intercession, probablement à Londres et fort probablement au début de l'année prochaine. Le Royaume-Uni a proposé d'accueillir cette réunion par rapport à la diffusion externe et la collaboration, nous encourageons les organismes d'application de la loi à se joindre à ce groupe de travail.

Nous avons aussi la spécification 11 concernant le cadre de sécurité des nouveaux gTLDs. Un document a été rédigé et présenté au groupe de travail qui s'occupe de ce thème en particulier. Cela a été fait en octobre et ce sera terminé pour Marrakech pour le présenter au commentaire public. Nous avons besoin d'une grande coopération sur ce sujet des registres et des bureaux d'enregistrement.

Demain, il y aura une séance sur la spécification 11, et nous vous invitons tous, si cela vous intéresse, pour que vous fassiez vos commentaires.

Nous avons envisagé aussi la possibilité d'ajouter une annexe pour prendre en compte la contrefaçon de [médicaments] ou les [médicaments] illégaux, dans le cadre du respect contractuel.

Ceux qui s'occupent de ces activités à l'US Food and Drug Administration, les Etats-Unis, et à l'Union Européenne vont présenter des études de cas. L'objectif principal est ici de s'assurer que les [médicaments] génériques seront inclus et qu'on évite les confusions. Nous allons donc avoir des études de cas pour que l'on puisse voir comment on peut éviter ces risques de confusion.

Nous avons également considéré comment le GAC allait participer, dès que possible, avec la GNSO, surtout lorsqu'on s'occupe de ce qui concerne surtout le groupe de sécurité publique. L'importance d'un engagement précoce concerne le fait d'éviter que nos commentaires ne viennent trop tard, ne se présentent trop tard lorsqu'il y a ce type de tâches à remplir.

Il y a eu un appel à participations pour ceci et je voudrais céder la parole à notre président parce que suivant l'affirmation d'engagement, le président du GAC fait partie de ceux qui élisent les membres du groupe de travail. Ce groupe de travail sur la

sécurité publique voudrait avoir un membre qui fasse partie de cette équipe de révision. Nous comprenons qu'il y a des nominations faites en nom propre, alors nous avons encouragé chacun à présenter sa propre candidature et nous allons apporter notre soutien à l'un de nos membres pour qu'il rejoigne cette équipe de révision.

Nous présentons ce programme pour approbation, pour adoption par le GAC. Nous allons vous présenter la lettre qui va être adressée à la NRO, à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine, pour que le GAC fasse des commentaires et des commentaires à cet égard. Nous demandons qu'un membre du groupe de travail de la sécurité publique soit envisagé pour participer à l'équipe de révision choix des consommateurs et confiance des consommateurs. Je vous rappelle qu'il y aura une séance spéciale le 21, donc mercredi, sur la spécification.

Nous allons aussi vous envoyer les détails concernant les délais pour le travail à faire dans les réunions intersessions juste avant la réunion de Marrakech. Cette réunion intersession sera probablement accueillie au Royaume-Uni. Nous voulons encourager la collaboration entre les organismes de réglementation.

Je veux encore demander aux collègues du GAC de nous aider pour que nous ayons une grande diversité dans ce groupe de travail sur la sécurité publique.

Je finis ici ma présentation. Merci beaucoup, Tracey et merci beaucoup, monsieur le Président.

TRACEY HIND :

Je voudrais savoir s'il y a des commentaires des membres du GAC par rapport à ce rapport mis à jour par la Commission Africaine coprésidant ce groupe de travail.

S'il n'y a pas de commentaire, je voudrais inviter l'un des coprésidents du groupe de travail sur les droits de l'homme et sur le droit international à prendre la parole.

ROYAUME-UNI :

Merci, Tracey. Bonjour à tous. Je suis l'un des coprésidents. Il y en a trois dans ce groupe. Récemment, Jorge Cancio de la Suisse nous a rejoints, c'est-à-dire moi-même et Milagros, du Pérou, alors on est trois coprésidents, parce que nous avons beaucoup de travail à faire et nous avons trouvé important d'avoir plusieurs leaders.

Nous avons arrangé une réunion pour demain de 12 :45 à 13 :15. Nous ne nous sommes pas encore réunis.

Pour les collègues qui ne sont pas encore familiarisés avec la jeunesse de ce groupe, et bien ceci a commencé à Singapour où on a formé ce groupe sur les droits de l'homme et le droit international dans le but de garantir que le système des noms de domaine et l'administration de l'ICANN de ce système tiennent compte des droits de l'homme et du droit international y afférant.

Ceci a été rédigé dans une version préliminaire des termes de référence qui a été distribuée aux membres pour cette réunion. Tout cela sur la base d'une discussion pendant la dernière réunion du GAC à Buenos Aires. Nous avons notre version préliminaire des termes de référence qui seront présentés à la réunion de demain et nous espérons bien recevoir des commentaires par écrit, justement sur ces termes de référence. Je propose d'avoir une période de quatre semaines pour la présentation des commentaires. C'est donc une invitation aux collègues à analyser la version préliminaire et à nous faire parvenir leurs commentaires pour pouvoir peaufiner les détails de ces termes de référence. En décembre, il faudrait que ceci soit déjà fini, vers la fin de cette année.

A la réunion de Buenos Aires, il y a eu des manifestations d'intérêt de nos collègues à participer à notre groupe, cette invitation est toujours en cours s'il y a des personnes intéressées pour participer, tous ces gens sont très bienvenus. Nous

espérons la participation de nos collègues, qu'ils s'engagent activement à contribuer à la tâche de notre groupe et qu'ils possèdent l'expertise pour développer la tâche.

Comme vous devez l'avoir vu, dans les termes de référence préliminaires, on fait référence au groupe de travail intercommunautaire sur les droits de l'homme, le nom exact c'est « groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité sociale de l'ICANN pour le respect des droits de l'homme ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'un groupe intercommunautaire. Nous espérons donc être liés à ce type d'interactions.

Alors je crois que ce groupe intercommunautaire va se réunir demain et un de nos membres participera à notre séance. Malheureusement, ceci a lieu en même temps que notre réunion avec le conseil d'administration. Un représentant du Conseil de l'Europe s'est proposé pour participer, Lee Hibbard.

Voilà l'état des lieux de notre groupe. Nous espérons bien pouvoir commencer à fonctionner au début de l'année prochaine dès que tous les détails seront réglés, les détails des termes de référence. Bien entendu, il est important pour notre programme de travail d'inviter les collègues à nous indiquer quelles sont les priorités dont il faudrait tenir compte.

Nous sommes au courant du fait qu'il y a eu des propositions pour nous aider dans la recherche de données et je suis donc très reconnaissant pour la contribution effectuée par les membres, le Conseil de l'Europe en ce sens, mais notre message est que nous espérons des contributions actives des collègues qui ont des connaissances, l'expertise nécessaire pour rejoindre le Conseil de l'Europe pour pouvoir démarre ce travail.

C'est ce que j'avais à vous communiquer. Je ne sais pas si les autres coprésidents veulent ajouter quelque chose. Peut-être ai-je oublié de dire quelque chose. Ajouter quelque chose vis-à-vis des perspectives du groupe de travail. Nous attendons avec anxiété les contributions de nos collègues et vos réponses pour confirmer votre adhésion à ce groupe de travail. J'espère que cela sera utile pour la réunion d'aujourd'hui.

TRACEY HIND :

Merci, le Royaume-Uni. Des questions, des commentaires, quelque chose à dire sur ce groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international ?

Dans ce cas, je vais demander à Trinité et Tobago de faire sa mise à jour sur le groupe de travail sur les pays les moins favorisés.

TRINITE ET TOBAGO : Dans la première réunion que nous avons eue hier après quelques échanges intersessions, il y a eu plusieurs membres du GAC qui viennent surtout d’Afrique, des Caraïbes et de la région Pacifique, ainsi que le personnel de sensibilisation externe.

Hier, on a abordé la question d’une enquête ccTLD qui a été demandée par les autorités du GAC. Alors cette enquête vise à informer les débats qui sont menés pour voir comment renforcer l’industrie du DNS et le rôle des ccTLDs ainsi que le rôle du gouvernement pour faciliter la question. Nous voyons également qu’il y a différentes révisions du marché à ce jour qui sont effectuées par le groupe de stratégie de l’ICANN. Nous savons qu’il y a aussi une enquête au Moyen-Orient qui a été réalisée, et qu’il existe aussi une enquête de marché réalisée par le GAC dans le Caraïbes et le marché latino-américain qui est analysée qui est analysée en ce moment pour voir quelle sera sa mise en œuvre. Ceci a aussi lieu dans le marché africain.

Nous demandons donc que cette information soit regroupée et distribuée au groupe de travail parce qu’il peut s’agir d’une information vraiment importante pour nos objectifs qui ont trait au renforcement de l’industrie du DNS et qui ont besoin de l’approbation du GAC pour continuer à travailler.

On a aussi envisagé la création, le renforcement de compétences, différentes alternatives que l’ont a envisagées en

ce moment au sein de l'ICANN dans les régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Nous avons également accordé que l'on pouvait mettre ensemble toutes ces ressources pour qu'elles soient disponibles pour le GAC parce que nous avons vu qu'il y avait certains membres du GAC qui pouvaient participer avec de la documentation liée à la question.

Nous avons quelques documents sur le site Web de l'ICANN préparés par le secrétariat. Ils ne sont pas tout à fait disponibles, il faut utiliser des outils de recherche comme Google ou d'autres. Nous savons que l'on fait des séminaires en ligne, et une série de présentations auxquelles nous allons participer qui sont publiées sur le site Web du GAC, ainsi que quelques présentations.

Nous avons aussi parlé de quelque chose ayant trait à la formation de compétences. Nous avons parlé avec l'équipe de l'ICANN, avec sa plateforme d'apprentissage, pour la renforcer et obtenir davantage d'informations pour les membres du GAC, pour les nouveaux membres du GAC, parce qu'en fait, hier nous nous sommes rendus compte que les îles du Pacifique, sauf pour une, n'ont pas de membres au GAC, donc nous pensons que ce serait vraiment un jalon pour réussir l'adhésion des régions mal

desservies. Je crois que maintenant, au GAC, on est 155 membres qui, pour la plupart, viennent de ces régions.

Nous avons également analysé la possibilité d'avoir, dans la prochaine session, une plus grande représentation à la réunion de haut niveau de Marrakech pour justement pouvoir renforcer ces régions.

Une des personnes présentes dans la salle a dit que les ministres pouvaient assister à la réunion sans l'information nécessaire, ou sans l'information correcte, notamment s'ils n'y avait pas de représentant du GAC. Dans ce cas, l'idée serait de donner des informations avant la réunion pour aider les ministres, pour aider les secrétaires ou fonctionnaires de haut niveau de ces régions à pouvoir assister à la réunion en ayant déjà à disposition tous les renseignements nécessaires, ce qui faciliterait leurs commentaires.

Nous avons aussi parlé de la différence entre l'augmentation des membres du GAC et la participation de ces membres, parce que nous voulons garantir qu'il ne s'agit pas seulement d'un plus grand nombre de membres. Nous voulons qu'il existe davantage de participation dans les groupes de travail, par exemple qui sont organisés au sein de l'ICANN par rapport aux différentes questions à traiter.

Le programme de travail sera donc développé dans l'avenir pour que le GAC l'approuve. Nous espérons bien qu'il sera prêt avant la réunion de Marrakech pour pouvoir faire des progrès dans ce domaine. Nous allons partager cette information sur le site Web de l'ICANN. Nous espérons bien pouvoir le faire avant jeudi.

Merci beaucoup.

TRACEY HIND :

Merci, Trinité et Tobago. Avez-vous des questions sur le travail lié à ce groupe de travail ?

Je vois le Royaume-Uni et l'Indonésie.

ROYAUME-UNI :

Merci, Tracey, et merci pour ce qui a été dit sur le groupe de travail.

C'est un groupe de travail très important que nous soutenons absolument. Comme vous le savez, j'ai travaillé au Royaume-Uni comme membre du Commonwealth alors j'ai travaillé avec l'organisation des télécommunications du Commonwealth du Royaume-Uni et aujourd'hui, on va se réunir à 12:30. Je demande donc à mes collègues de nous rejoindre à 12:30 dans notre réunion.

Je veux faire un commentaire ayant trait à l'adhésion du Commonwealth qui inclus différents pays en développement et aussi des états insulaires en développement. Il y a donc une synergie avec le travail du Commonwealth et ce groupe de travail du GAC.

Un de nos objectifs est également de faire de la sensibilité externe vers les membres du Commonwealth qui ne sont pas membres du GAC. Nous espérons donc pouvoir travailler conjointement avec le groupe de travail des régions moins favorisées pour pouvoir aider ces pays au sein du Commonwealth et leur donner du matériel. Je crois qu'il y a Belize, les Maldives, St. Kitts et St. Vincent et je crois aussi le Bangladesh. Il y a d'autres états importants auxquels nous pourrions avoir accès et qui pourront participer également.

TRACEY HIND : Merci. L'Indonésie maintenant.

INDONESIE : Merci. Tracey.

En premier lieu, je remercie le secrétariat de nous avoir donné cette information. Aujourd'hui nous avons reçu un courrier électronique d'Olof, Julia et Tracey comme tous les matins et je trouve qu'il est très important.

Si je comprends bien, pendant tous ces échanges de courriels, il y a tellement de choses à lire et à apprendre que je ne sais vraiment pas si nous pourrions traiter certaines questions de ce groupe de travail qui peuvent intéresser le GAC. Par exemple, des alertes pour les membres du GAC ou des notes, parce que dans certains cas, des pays comme l'Indonésie ont besoin de plus en plus de spécialistes avec des informations concentrées, ce qui peut nous aider à mieux participer. Par exemple, pour ce qui est de la première présentation liée au WHOIS, à la sécurité, etc., l'alerte peut être « faites attention au WHOIS parce que vous pourrez chercher ça, ça ou ça, il y a monsieur FBI, monsieur Europol, monsieur Interpol, etc. » Ce n'est peut-être pas le cas pour certains pays, mais c'est bien le cas pour d'autres.

L'autre question a trait aux régions moins favorisées parce que si on nous dit « et bien, vous êtes moins favorisés mais le nombre d'IP est très réduit parce que vous avez IPv4, alors vous ne pouvez plus l'utiliser. L'Indonésie est un grand pays alors il y a peut-être une partie du pays qui a aussi IPv4, mais les autres peuvent ne plus avoir d'IP, alors cela pourrait être intéressant.

Pour ce qui est du droit international et des droits de l'homme, on peut dire que dans ce cas, il n'y a plus de lois disponibles, c'est à vous de le faire, sinon vous pouvez suivre le modèle européen ou quoi que ce soit.

Voilà, ce genre de questions, pour pouvoir nous concentrer et ne pas avoir un si grand nombre de choses écrites et pas mal de fois en quelque sorte égarées.

J'essaie de demander de la part des membres du GAC que le secrétariat nous aide, bien que le secrétariat puisse avoir besoin de plus de personnel et plus de financement. Je crois que c'est une question qui touche à notre président.

TRACEY HIND :

Merci. Trinité et Tobago, vous voulez répondre à ce qui a été dit ?

TRINITE ET TOBAGO :

Je crois que la question que les membres du GAC soient tout à fait informés des sujets ayant trait à la gouvernance d'Internet et à l'ICANN, ceci ne concerne pas seulement les pays moins favorisés ou les régions moins favorisées.

Je crois que notre groupe de travail peut prendre en charge cela, nous avons le mandat dans notre charte. Nous avons travaillé avec Alice, la coprésidente de la région africaine qui appartient à la Commission de l'Union Africaine, et elle a des informations sur cette question. Je ne sais pas si elle veut ajouter quelque chose, mais pour ce ayant trait à ce groupe de travail, une autre chose importante pour le GAC, c'est que nous pouvons vraiment prendre en charge la question et donner des informations qui

soient facilement accessibles et organisées de sorte à ce que vous puissiez les trouver facilement, ainsi que le personnel de l'ICANN.

Nous espérons bien pouvoir continuer à faire ce travail et j'ignore, en réalité, si c'est quelque chose que le secrétariat devrait faire.

ALICE MUNYUA :

Merci, Tracey. La Commission de l'Union Africaine a beaucoup travaillé pour donner des informations sur les politiques liées à différentes questions, justement liées au GAC. Le plus important, c'est essayer de garantir ou d'assurer que nous abordons la question depuis une perspective africaine pour que les membres de l'Afrique soient en mesure d'inclure la personne appropriée.

Nous avons différents exemples là-dessus, s'il y a des collègues intéressés, nous pouvons partager les rapports sur les politiques. Par exemple, il y en a un qui dit ce qu'est le groupe de travail des politiques publiques et pourquoi nous nous avons besoin que les organismes chargés de l'application de la loi participent à travers le GAC. Puis il y a la question des codes à deux caractères, des questions liées au CCWG responsabilité, etc.

Nous avons fait tout ce travail de manière assez uniforme avec l'aide de la CIG. Voilà notre manière de l'aborder que l'on peut partager avec d'autres membres.

TRACEY HIND : Je ne vois pas de main levée, donc maintenant j'invite l'Argentine à parler du groupe de travail du GAC sur le NomCom.

ARGENTINE : Excusez-moi d'être arrivé en retard ce matin.

Ce groupe de travail a été créé en réponse à une initiative du conseil d'administration. Je ne sais pas, à vrai dire, je ne suis pas sûr si cela a beaucoup évolué depuis sa présentation lors de la réunion de Los Angeles.

L'idée était de changer la structure du NomCom. Le NomCom ou Comité des Nominations est formé, à l'heure actuelle, de participants venant de différentes organisations de soutien ou de comités consultatifs, mais le GAC n'y participe pas. A l'heure actuelle, le GAC n'a qu'une place d'observateur, il n'a pas le droit de vote, mais en même temps le GAC n'y a pas participé, même pas en tant qu'observateur - Je ne sais pas parler anglais ce matin, excusez-moi, j'ai besoin de plus de café - Même dans cette position sans avoir le droit de vote, le GAC n'a pas participé.

Pourquoi l'Argentine pense-t-elle qu'il s'agit d'un thème important? Le NomCom sélectionne la moitié du conseil d'administration de l'ICANN. Si le Comité des Nominations est formé de personnes désignées par d'autres organisations de soutien telles que la ccNSO, la GNSO et que eux, ils élisent des personnes de la communauté, ils peuvent avoir probablement un point de vue qui ne reflètera peut-être pas l'intérêt des gouvernements. Pourquoi? Parce qu'ils viennent d'autres secteurs de la communauté, des entreprises, de la société civile. Et tout cela peut être parfaitement bien compris, pas de problème là-dessus, mais de notre point de vue, ceci n'est pas trop aligné sur le modèle multipartite, parce que nous devrions avoir tous les mêmes occasions de participer.

C'est pourquoi nous avons pensé pourquoi le GAC, même s'il utilise cet espace d'observateur sans le droit de vote, ou même s'il voulait participer à la nouvelle structure présentée à la réunion de Los Angeles il y a un an et demi et où l'on proposait cinq places avec le droit de vote pour le GAC. Voilà le but de ce groupe de travail. Analyser pourquoi nous ne participons et quelles sont les inquiétudes que certains pays ont exprimé en ce qui concerne les questions de confidentialité des candidats, qui ne peuvent pas être partagés pendant le processus de sélection.

Nous avons enfin élaboré une série de suggestions pour les membres de NomCom pour le moment, pour qu'ils tiennent

compte de cela lorsqu'ils font leur sélection. Cela concerne les intérêts des gouvernements pour savoir quels sont les candidats qui pourraient avoir cette perspective ou ce point de vue gouvernemental, ou cette compréhension des problèmes des gouvernements. Pour ce faire, nous avons à approuver les termes de référence, ce que nous n'avons pas pu faire à Buenos Aires. Ces termes de référence ont été diffusés avant la réunion de Buenos Aires, puis ont été encore diffusés avant cette réunion. Je voudrais savoir, nous n'avons pas reçu dans notre liste de diffusion, dans celle du GAC de commentaires sur ces termes de référence, je voudrais donc savoir s'ils sont adoptés, s'il faut les réviser, s'il y a des commentaires ou si nous pouvons les adopter et continuer à avancer sur notre programme de travail.

Bien, personne ne demande la parole. Cela signifie que les termes de références sont corrects. Excusez-moi, Tracey, je ne vous entends pas.

TRACEY HIND :

Les termes de référence pour ce groupe de travail du NomCom se trouvent à l'annexe D du document envoyé pour cette réunion.

Je ne sais pas si vous voulez vous y référer,

ARGENTINE : Oui, bien sûr, ça a été diffusé dans la liste du GAC. S'il n'y a pas de commentaires, je dois comprendre qu'il n'y a pas de problème.

Ah, Suzanne, tu lèves la main.

ETATS-UNIS : Merci, l'Argentine. J'ai une question.

Ce n'est pas une réunion du groupe de travail, n'est-ce pas ? Nous ne sommes pas dans une réunion du groupe de travail, nous pourrions donc établir une date butoir pour présenter des commentaires. Il me semble qu'il n'y a pas eu de réunion pendant assez longtemps. Donc nous ne pouvons pas faire une réunion du groupe de travail alors que tout le GAC est réuni dans son ensemble. Il me semble que nous pourrions tenir compte du document préparé par le secrétariat où l'on dit clairement quelles sont les dates butoirs et cela nous permet de savoir à quel moment on peut faire les commentaires.

ARGENTINE : Merci, les Etats-Unis. Nous avons essayé de nous mettre d'accord sur deux téléconférences, mais cela a été très difficile parce qu'il y en avait beaucoup ces jours-ci. Nous allons encore

une fois diffusé ces termes de références et établir un délai pour effectuer ces commentaires. Voilà ce que j'ai à dire sur ce groupe de travail.

Une fois que nous aurons approuvé ou adopté les termes de références, nous travaillerons sur le programme de travail.

TRACEY HIND :

Merci, l'Argentine. Nous avons encore dix minutes disponibles. Je voudrais savoir s'il y a des questions ou des commentaires que vous voudriez présenter avant de clôturer ce bloc et céder la parole à notre président. Quelqu'un voudrait la parole ? Non.

Bon, nous avons fini en avance, très bien.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup. Je veux faire deux commentaires.

Bine sûr que nous essayons de tenir des réunions des groupes de travail en dehors du programme établi pour le GAC dans son ensemble. Nous estimons que c'est utile, mais cela n'est pas toujours possible, pas toujours faisable.

Je ne me souviens pas si cela fait partie des lignes directrices, au cas où il n'y aurait pas de réunions, il devrait y avoir un rapport écrit, une mise à jour de ce que le groupe de travail a fait depuis la dernière mise à jour qui nous a été présentée.

Nous pourrions de la sorte, avant chaque réunion, parmi les documents que nous recevons, nous pourrions avoir un document mis à jour. Vous n'avez pas besoin d'écrire 100 pages, mais tout simplement une mise à jour écrite où l'on aura les calendriers, les étapes, etc., tout juste pour que les gens sachent ce à quoi il faut s'attendre, ce que l'on recherche, et ça pour chacun des groupes de travail. Cela pourrait nous être utile à nous tous, en particulier pour ceux qui ne peuvent pas faire un suivi très détaillé des activités de tous ces groupes. Je vois que beaucoup de gens acquiescent. Il faudrait voir si nous avons ça quelque part dans les principes de travail. Merci.

TRACEY HIND :

Merci, Thomas. Les lignes générales, les guides suggèrent ceci déjà, il y a un modèle pour cela. Mais nous pouvons renforcer cette option.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE :

Deux questions. Excusez-moi si vous avez déjà débattu ces thèmes, mais je voulais vous dire que nous avons eu une réunion des présidents et des coprésidents des groupes de travail, parce que le groupe de travail sur la sécurité publique s'inquiétait de savoir s'il y avait des chevauchements possibles par rapport aux groupes de travail ou au rapport présenté par le groupe de travail sur les droits de l'homme.

Je voulais vous dire que les termes de référence ne sont pas encore finalisés pour le groupe de travail sur les droits de l'homme, nous devons savoir que c'est un processus qui se déroule en ce moment encore et nous avons aussi les termes de référence du groupe sur la sécurité publique.

Il faut que nous voyions comment nous pouvons coopérer pour faire cette tâche. Nous nous sommes mis d'accord pour avoir ce type de réunions au moins quatre fois par an, afin que chaque groupe de travail puisse finir son travail et qu'on recommence avec d'autres tâches.

Ma deuxième question concerne le groupe de travail sur les principes opérationnels. Je voudrais savoir s'il y a une mise à jour.

THOMAS SCHNEIDER : Nous voulions aujourd'hui aborder le travail que nous faisons maintenant, donc nous avons prévu ce que vous demandez pour jeudi.

ROYAUME-UNI : Merci, monsieur le président. Je voulais exprimer mon accord total avec ce que la Commission de l'Union Africaine vient d'exprimer, en ce sens que l'on n'a pas besoin de redoubler, il ne doit pas y avoir nécessairement un chevauchement, une

contradiction même, entre les groupes de travail s’occupant de thèmes étant pertinents pour plus d’un de ces groupes. Je crois que le commentaire fait est très intéressant, vraiment valable pour faire l’objet d’une discussion.

Je crois qu’on en a parlé hier. C’était hier ? Moi aussi j’ai besoin de café. Bon, hier nous étions d’accord pour mettre en œuvre ce mécanisme entre les présidents et les coprésidents de tous les groupes de travail. Nous avons dit que nous allions nous réunir avant les réunions du GAC, idéalement quatre fois par an. Je crois que c’était sur cela que nous nous étions mis d’accord. Il s’agit d’un mécanisme de coordination important qu’il faut mettre en place.

THOMAS SCHNEIDER : La Commission Européenne voulait prendre la parole ? Ou est-ce un commentaire ? Je cède la parole à Tom Dale.

TOM DALE : Merci, Thomas. Je veux faire une remarque par rapport à la rédaction du matériel du communiqué concernant les activités du groupe de travail.

Dans le communiqué de la réunion de Buenos Aires, nous avons tout simplement dit que ces groupes existaient et nous les avons énumérés, parce qu’il y en avait qui venaient juste de

commencer leur travail. Mais pour le communiqué de cette réunion, nous pourrions peut-être inclure des informations de base et les progrès faits dans certains groupes de travail.

Je vous demande si vous estimez que ce serait approprié d'inclure quelque chose comme ça dans notre communiqué. Dans ce cas-là, les présidents et les coprésidents de ces groupes de travail pourraient peut-être présenter deux ou trois phrases pour les inclure dans la partie pertinente du communiqué. Bien sûr, si vous pensez que c'est une bonne idée.

Qui ne dit mot consent apparemment, pour utiliser une phrase qui est déjà très courante.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires de membres du GAC, du secrétariat ou des observateurs ?

ARGENTINE : Merci beaucoup, monsieur le président. Il me semble que les groupes de travail sont sur une liste dans la section privée de notre site de travail, c'est correct ? Et je pense que dans la section sur les mises à jour des groupes de travail, on pourrait les ajouter, mais je ne suis pas sûr si c'est sur le site Web ou pas.

OLOF NORDLING : Voilà, je parlais d'un événement récent. Nous avons déplacé l'information sur les groupes de travail. Vous pouvez voir un onglet sur le site Web du GAC qui dit « GAC work » en anglais, et c'est là que vous pourrez trouver toute l'information sur les groupes de travail, l'accès à cette section est ouvert.

ARGENTINE : Merci beaucoup. Monsieur le président, je pensais à l'aider pour la suggestion de mise à jour de documents, comme vous l'avez dit. Je ne sais pas s'il faudrait inclure dans les pages en accès public ou dans la partie privée.

THOMAS SCNHEIDER : Merci, l'Argentine. C'est une bonne suggestion que de mettre l'information à disposition, si quelqu'un veut la voir, voilà d'un côté, mais de l'autre côté il faut s'assurer que ces mises à jour seront distribuées suffisamment de temps à l'avance par rapport au [inaudible] de l'information pour que ceux qui la chercheront sur le site Web puissent la trouver. Pour ceux qui ne font pas de recherche active, il faut qu'ils puissent trouver les informations avant les réunions, au cas où cette information n'aurait pas été diffusée par d'autres voies. Merci donc pour ces commentaires.

D'autres commentaires ou d'autres questions ? S'il n'y a pas plus de questions, nous allons aborder le prochain point de l'ordre du jour, à savoir le point numéro 17 si je ne m'abuse.

Nous allons aborder ici la troisième réunion gouvernementale de haut niveau programmée pour avoir lieu en mars 2016, à Marrakech, pendant notre prochaine réunion. Nous avons notre collègue du Maroc ici qui est disposé à nous faire un rapport détaillé sur la préparation de cette partie de la réunion de Marrakech. Vous avez la parole.

MAROC :

Merci. Bonjour à tous, chers collègues, je suis le représentant du Maroc, je vais parler français. Merci de me donner la parole pour briefer notre comité sur l'état des préparatifs pour la réunion gouvernementale de haut niveau, les étapes franchies et les mesures à créer durant la période qui nous sépare de cette réunion.

Depuis le briefing que j'ai fait devant le comité lors de la réunion de Buenos Aires, nous nous sommes attelés avec le secrétariat et les collègues intéressés, en particulier le président et les vice-présidents, à accélérer les préparatifs, notamment pour ce qui est des aspects relatifs aux invitations adressées aux ministres.

Malgré la période de congé durant l'été, notre travail a avancé d'une manière significative et nous avons pu envoyer une grande partie des lettres à la fin du mois de septembre 2015, ainsi 85% des lettres au nombre de 182 ont été envoyés. Cela a été rendu possible grâce aux efforts de mon ministère, le ministère des affaires étrangères et de la coopération et du ministère du commerce et de l'industrie de l'économie numérique, mais également au niveau des ambassades du royaume du Maroc à travers le monde qui se sont mobilisées pour faire parvenir les lettres à leurs destinataires.

Il faut dire que cette tâche n'était pas facile, d'ailleurs mon collègue du Royaume-Uni m'avait indiqué la difficulté inhérente à cette opération et je tiens à le remercier ici.

Un second envoi sera adressé aux pays où le Maroc ne dispose pas de représentation diplomatique.

Monsieur le président, s'agissant des questions de fond, le Maroc, en concertation avec le président du GAC et d'autres collègues a élaboré un *concept paper* sur la thématique qui a été partagé avec la petite équipe de travail constituée à Buenos Aires. La thématique proposée a circulé par le secrétariat et aux membres du GAC avant la réunion de Dublin. Selon le programme établi en contact avec le président et les vice-présidents, le Maroc a esquissé un avant projet de programme

de la réunion de Marrakech qui vous a été soumis par le secrétariat. Il figure sur le tableau.

Ce programme est naturellement perfectible, mais il conviendrait de retenir qu'il s'agit d'une réunion d'une journée et que la gestion du temps sera l'un des défis de la présidence marocaine.

Monsieur le président, environ quatre mois et demi nous sépare de la réunion de Marrakech prévue pour le 7 mars 2016. Notre comité devrait se mettre d'accord sur les documents soumis, à savoir la thématique et le programme de travail, afin de permettre au Maroc d'entamer l'envoi des deuxièmes invitations incluant le programme, la thématique et les autres aspects de substance et opérationnels aux différents pays membres et non membres du GAC.

Il est important de souligner le rôle des délégués ici présents en termes d'information et de sensibilisation de leurs ministres pour assurer une participation aussi bien qualitative que quantitative à la réunion de Marrakech.

La réunion de Marrakech, pour le rappeler, est la première en Afrique dans le monde arabe. Il se situe dans un contexte important pour tous les états membres du GAC. Nous nous attellerons ensemble à réussir cet événement.

Pour sa part, le Maroc se tient disposé à apporter tout son appui pour assurer le succès de la réunion de Marrakech.

Je voudrais, avant de conclure, adresser mes remerciements à la petite équipe qui a travaillé avec moi, bien qu'elle ne soit pas présente à Dublin, durant les mois de juillet et août, dans la phase difficile d'élaboration des lettres d'invitation. Mes remerciements vont également à la présidence du GAC pour son soutien et son interaction intelligente, rapide et constructive. Les secrétariats du GAC et de l'ICANN nous ont été d'une assistance remarquable dans les phases préparatoires. Je tiens à remercier Tracey, Michel, Tom, Olof et Julia, et tous les autres. Le Maroc compte sur le professionnalisme du secrétariat pour assurer le succès de la réunion de Marrakech.

Je vous remercie.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, le Maroc, pour cette présentation qui a été faite aussi pour le premier projet d'un programme que je trouve très intéressant.

Maintenant, je passe la parole aux collègues du GAC pour qu'ils posent leurs questions. Est-ce qu'il y a des questions sur cette présentation en général et sur ce programme préliminaire qui nous est présenté ici ?

Il est important d’avoir un programme préliminaire que nous puissions partager en partant de Dublin et que nous puissions présenter aux fonctionnaires de haut niveau en tant que document de travail pour pointer clairement ce sur quoi nous entendons débattre au Maroc, à Marrakech. Merci à notre collègue du Maroc d’avoir présenté ces premières informations.

La parole est cédée à l’Espagne, ensuite à l’Iran, et ensuite au Royaume-Uni.

ESPAGNE :

Merci beaucoup à notre collègue de cette présentation. J’ai une question par rapport à ce programme préliminaire. Je n’y vois pas de référence aux rapports entre les gouvernements et les ccTLDs y afférant. Je ne sais pas si le groupe restreint qui a travaillé sur l’ordre du jour estime que nous sommes encore à une étape un peu trop précoce pour en parler. De toute façon, je voudrais savoir quels sont vos points de vue à cet égard pour pouvoir discuter de la possibilité de discuter de ces points à la réunion gouvernementale de haut niveau.

IRAN :

[Coupure] toutes les instructions devront être données à l’ambassade du Maroc concernant la facilitation des visas pour les participants, parce que d’après notre expérience, il y avait

certaines difficultés dans les réunions précédentes concernant les visas.

Deuxième chose, juste pour la proposition de notre ami d'Espagne, je ne pense pas que la relation entre les gouvernements et les directeurs de ccTLD soit quelque chose qui doit être dans une réunion de haut niveau. C'est une affaire normale qui est maintenant suivie, qui était dans la réunion de la ccNSO et est suivie, et je pense que peut-être ça ne mérite d'être dans cet ordre du jour en considérant qu'il y a beaucoup de points et peut-être nous n'arriverons pas à discuter de tout, il faut donner certaines priorités aux points importants. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, l'Iran. Vous vous référez à la question des visas, on a déjà discuté de ça, et c'est clair que pour la réunion de haut niveau, on va encore faire plus attention, on va coopérer avec l'ICANN et les autres pays pour que ça se fasse, on va tout faire pour que ça se passe le mieux possible. Ça c'est clair.

Royaume-Uni, s'il vous plaît.

ROYAUME-UNI : Merci, monsieur le président. Merci, le Maroc, de nous avoir fait ce briefing. Je remercie toute l'équipe qui a préparé ce travail parce que je sais bien que le travail est exigeant, nous le savons

bien d'après notre expérience et j'imagine qu'ils doivent en passer par les mêmes circonstances, c'est-à-dire ils doivent fournir les ressources nécessaires à cette préparation.

Nous avons quelques commentaires à faire par rapport à ce programme préliminaire et au concept, au travail conceptuel disons. Mais en termes généraux, nous sommes d'accord avec le concept et les objectifs de la réunion. Nous croyons qu'il faudrait s'attendre à ce que l'occasion soit apte pour analyser la manière dont les gouvernements et l'ICANN peuvent s'assurer que les administrations ont une capacité suffisante pour contribuer avec des apports en termes de politiques publiques au processus d'élaboration de politiques de l'ICANN et les décisions prises. Je pense plutôt à la deuxième séance sur le rôle des gouvernements.

Je crois que l'un des commentaires a trait au développement des capacités, au renforcement des compétences pour que les gouvernements puissent participer pleinement aux processus de l'ICANN et du nouveau cadre de gouvernance que l'on est en train de finir en ce moment.

Nous ferons également quelques commentaires qui seront présentés dès que possible sur le programme préliminaire et sur le document conceptuel. Nous voyons dans le contexte du document, au deuxième point, de permettre aux gouvernements

d'avoir un rôle de leader dans le cadre organisationnel de l'ICANN. Je crois que c'est peut-être un peu trompeur d'après la manière dont cela est rédigé, parce qu'il faudrait chercher une meilleure rédaction pour pouvoir mieux transmettre ce message.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, le Royaume-Uni.

Je crois que nous avons assez de temps pour en parler, surtout du programme, parce que l'idée est justement de comprendre et de nous mettre d'accord sur ce que nous allons envoyer après cette réunion. Si vous avez des commentaires sur le programme, veuillez les dire, c'est le moment de faire des commentaires sur le programme proposé, notamment sur les questions qui ont été posées parce cela nous aidera à poursuivre la prochaine étape.

Le Pérou, s'il vous plaît.

PEROU : Je crois qu'en termes généraux, le programme est bien. Cependant je crois également que c'est encore prématuré d'établir un programme aujourd'hui, à la lumière de la réunion qui aura lieu en décembre à New-York, une réunion liée à la société de l'information, à la conférence mondiale sur la société de l'information. Je pense que dans ce cadre, il y aura une série

de débats et nous connaissons une série d'opinions et de documents finaux qui pourraient éventuellement conditionner l'ordre du jour ou le programme de Marrakech. Pas la conditionner, mais plutôt l'enrichir. Alors peut-être pourrions-nous faire notre meilleur effort pour progresser dans un programme aujourd'hui, mais je crois qu'en décembre, cela pourrait être modifié, être amélioré énormément.

D'autre part, je voudrais savoir si l'on a envisagé un type de financement pour les voyages, pour les déplacements des cadres, en plus de ceux qui sont octroyés aux participants du GAC. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Bien sûr, évidemment, c'est le GAC qui doit décider de la manière dont on va organiser le programme en définitive. L'expérience ici et dans d'autres conférences nous montre que lorsqu'on parle de ministres et de fonctionnaires de haut niveau, plus tard le programme sera organisé, plus difficile il sera pour ces gens de participer.

Ce n'est qu'une version préliminaire. C'est pour la partager avec vous et les informer de ce en quoi consiste le programme, et cela est bien entendu très important pour pouvoir parler à des fonctionnaires de haut niveau et aux ministres des différents gouvernements. Encore une fois, l'idée, et bien je sais qu'on est

cinq mois en avance, il reste cinq mois pour la réunion et c'est le moment de préparer un programme préliminaire.

Si vous trouvez cela prématuré, vous avez le droit, je vous demande de faire vos commentaires mais je vous encourage à ce que ce programme préliminaire soit prêt maintenant pour pouvoir le partager. S'il y avait des modifications, je crois qu'on peut le signaler, mais je ne voudrais pas attendre jusqu'à décembre, parce qu'on n'aurait que deux mois et dans ce cas, ce serait trop tard.

PEROU :

L'idée, ce n'est pas de l'arrêter jusqu'en décembre, mais ce sur quoi on se mettra d'accord aujourd'hui sera soumis à des modifications à partir du mois de décembre. C'est ça que je voulais dire.

THOMAS SCHNEIDER :

Oui je crois que c'est clair. C'est quelque chose de préliminaire et ça peut donc changer s'il le faut. Alors vous seriez d'accord d'envoyer ce programme en tant que programme préliminaire. Je n'ai donc pas bien compris ce que vous avez voulu dire.

Le Royaume-Uni a demandé la parole.

ROYAUME-UNI : Merci, monsieur le président. Je crois qu'on ne devrait pas l'envoyer en tant que programme préliminaire mais en tant que programme final. Je comprends votre intention.

Je crois que le SMSI est important, le sommet mondial sur la société de l'information et je crois que le dernier pas sera franchi en décembre, mais l'objectif de cette réunion gouvernementale de haut niveau est ciblée sur l'ICANN, pas sur d'autres questions ayant trait à la société de l'information. C'est la révision de la mise en œuvre des résultats de Tunis de 2005.

Je tiens compte de ce point, je tiens compte de ce que le Pérou a manifesté, mais je crois qu'il faut finaliser ce programme. Bien entendu, dès que les résultats du SMSI en décembre seront révisés, il y aura peut-être des modifications à débattre, cela doit être mentionné à Marrakech. Mais je crois que ceci n'affecte pas, en substance, le programme présenté par notre collègue du Maroc.

THOMAS SCHNEIDER : Avant de passer la parole à d'autres membres du GAC, je voudrais vous passer à tous la parole à propos des financements présentés par le Pérou. Je crois qu'il existe un financement et Olof peut nous donner le détail pour savoir où nous en sommes à cette étape.

OLOF NORDLING :

En fait, nous avons demandé pour cet exercice, il y a 30 places pour apporter du soutien aux déplacements pour les réunions du GAC. Normalement, on a 30 places disponibles. Pour la réunion de haut niveau, il y en a encore 30. Alors je crois que nous sommes bien préparés pour le soutien supplémentaire dont nous aurons besoin.

Ce sont les mêmes règles que pour d'autres voyages établis pour le GAC. Nous voulons faire une distinction, cela n'est pas limité aux membres actuels du GAC. Il y a d'autres gouvernements qui ne sont peut-être pas membres du GAC actuellement et peuvent également demander cette aide financière pour les déplacements.

Les priorités sont connues parce que les normes existent déjà, les priorités sont pour les pays les moins développés, pour les états insulaires, pour les états en voie de développement, etc.

Le traitement est le même que celui nous donnons en général, mais dans ce cas, il y a des pays non membres du GAC qui peuvent y participer.

Je voudrais également faire une observation sur l'ordre du jour, parce qu'on dit « déclaration nationale » dans la séance 1 ou 2, et je crois que cela peut être interprété de plusieurs façons. Il est

possible que les ministres préparent une déclaration et cela prend du tout, ou ces déclarations nationales peuvent être faites sous forme d'échanges, de délibérations, il faudrait en parler un peu.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Olof. Une correction sur le dernier point. En fait, c'est un apport très important, une contribution très importante. Il faut prendre ça en compte, cela doit être décidé par le GAC, mais le dialogue devrait être interactif, le plus interactif possible, et non pas que chacun lise sa déclaration nationale. Parce qu'en général, ce sont de longs documents. Alors il faudrait peut-être approfondir notre vision de la question.

Maintenant, j'ai la Chine, puis le Liban, l'Argentine, la Hongrie, l'Inde, la Commission Européenne et l'Iran. On ferme la liste d'orateurs ici pour l'instant. Soyez brefs parce qu'il ne nous reste que dix minutes. La Chine, s'il vous plaît.

CHINE : Merci, monsieur le président, et merci au Maroc pour la présentation et d'avoir préparé cette réunion de haut niveau.

Je voudrais partager avec vous mes premières réflexions par rapport à ce programme, notamment en ce qui concerne la présentation.

Quand on analyse cet ordre du jour, il y a pas mal de choses qui mentionnent l'ICANN. Je crois que c'est une réunion de haut niveau, alors je suggère que l'on pourrait traiter de la gouvernance de l'Internet qui est un sujet plus vaste. On peut débattre de la gouvernance de l'Internet, c'est une des questions au moins.

Je ne dis pas que la question de l'ICANN n'est pas importante parce que l'ICANN est importante pour cette réunion de haut niveau, mais je crois qu'on pourrait ajouter d'autres questions ayant trait à la gouvernance de l'Internet, ce qui va se passer dans le système des Nations Unies par exemple, ou sur d'autres plateformes comme l'IGS, NETMundial, le suivi de l'initiative de NETMundial. Et aussi le SSTD. Voilà ce que je pense.

Mais je voudrais que vous preniez ce document comme moi je vais le faire. Je vais le présenter dans ma capitale pour avoir des commentaires plus formels avant la réunion au Maroc.

THOMAS SCHNEIDER : Merci pour votre contribution, la Chine.

Le Liban prend la parole.

Pardon ? Ah, vous avez changé de place. J'ai la Hongrie maintenant.

HONGRIE : Merci, Thomas. En premier lieu, je tiens à remercier le Maroc pour ce programme préliminaire.

Lorsque j'ai lu le document, je l'ai trouvé assez équilibré mais j'ai trouvé un point – la séance numéro 2 – qui me semble un peu contradictoire. Le titre dit « rôle des gouvernements dans le nouveau cadre de l'ICANN », mais si on va au point 2, on dit « rôle des gouvernements dans le nouvel écosystème mondial de l'Internet ». Alors je trouve que le terme est un peu plus vaste et malheureusement, ayant entendu les interventions précédentes du Pérou et de la Chine, je crois qu'il serait utile de laisser de côté l'ambiguïté en attendant ce qui arrivera au SMSI. Je crois que je suis d'accord avec le programme tel qu'il est, mais je propose aussi d'apporter notre soutien pour le formaliser.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Maintenant j'ai l'Inde.

INDE : Nous apportons notre soutien au programme préliminaire et nous pensons que la session 3 de l'ICANN doit inclure les pays en développement. Nous avons aussi des commentaires, des suggestions que nous allons faire plus tard par écrit.

Le deuxième point de la séance 3 est aussi important, parce qu'il y a des barrières invisibles qui nous amènent à ne pas pouvoir participer au processus multipartite de l'ICANN. Le domaine de travail 2 de la responsabilité ou reddition de comptes doit aussi se concentrer sur une plus grande responsabilité des SO et AC, ce qui est un point très important.

Nous tenons à remercier le Maroc d'avoir préparé ce programme et nous espérons bien pouvoir participer à la réunion.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Maintenant, j'ai la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPEENNE : Merci beaucoup au Maroc bien entendu pour votre proposition. Nous savons bien le travail que signifie la préparation d'un tel document.

Je voudrais me faire l'écho de l'une des suggestions faites. Thomas, vous avez mentionné l'idée de faire des débats interactifs entre les ministres et nous sommes bien entendu ouverts à toutes les possibilités.

Mais je voudrais signaler que dans le programme, ce serait peut-être bien de réorganiser l'ordre du programme pour parler de la transition de la NTIA, le rôle des gouvernements dans le cadre de

la nouvelle ICANN. Puis après ces présentations, le débat des ministres comme déclaration et comme interaction pour que, de cette manière, les délibérations soient concentrées sur les trois questions marquées. Puis bien entendu parler du rôle de l'ICANN dans les pays en voie de développement. Je crois que c'est important, et aussi tout ce qui a trait au STG, etc. Je crois que ce sont des questions qui ne sont pas centrales, et je propose de les laisser pour la fin de la réunion.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, la Commission Européenne.

Je crois que vous avez raison, on peut faire un lot en quelque sorte, parler de l'ICANN, de la responsabilité, passer tout ça à la première séance, ce serait le lot et on peut en tenir compte si vous êtes d'accord.

IRAN : Merci, monsieur le président. Je veux souligner le fait d'encourager la participation des pays non membres du GAC, je crois que c'est une très bonne idée et je crois que pour cela, il est important que les gens qui assistent à cette réunion de haut niveau soit un peu plus au courant de la situation pour avoir plus de participation.

Deuxièmement, si l'on parle de la participation des gouvernements, s'il y a vingt ministres et vingt vice-ministres qui veulent trois minutes pour faire leur déclaration nationale, on est à 60 minutes. Alors votre opinion est très importante parce que même si on leur dit d'être bref, en général ils parlent plus de trois minutes. Donc je crois qu'il faudrait se mettre d'accord sur quelque chose, parce que je crois qu'une heure quinze, ce n'est pas suffisant pour ces déclarations nationales, ça ne suffit pas.

Nous ne savons pas non plus si les déclarations auront trait à la gouvernance de l'ICANN, la transition, les déclarations seront trop longues. Je sais bien que le collègue du Royaume-Uni a mentionné ici le fait de ne pas jouer un rôle de leadership des gouvernements. Hier, on a parlé du leadership du secteur privé, maintenant on parle de leadership des gouvernements. Je crois qu'il faut essayer d'éviter cela.

ROYAUME-UNI :

Ce que je voulais signaler avait trait à la portée, et je prends note de ce que notre collègue de la Chine a proposé à ce sujet.

Compte tenu de cet important apport pour parvenir à avoir un programme final, je me demande pourquoi on mène ces réunions de haut niveau, et je crois que l'origine de tout cela était une recommandation de l'ATRT I, créer un mécanisme pour que l'ICANN, ses autorités puissent participer à un haut niveau

avec les gouvernements, les ministres, etc., dans le but de garantir une entente plus efficace parmi les ministres et les hauts fonctionnaires des gouvernements sur le plan stratégique de l'ICANN, l'évolution de l'ICANN. Surtout en ce moment, au moment de la transition de la supervision des fonctions IANA, je crois que l'objectif est pertinent, d'après le programme présenté, et qu'il est cohérent avec les objectifs originels de mener ces réunions gouvernementales de haut niveau. Mais comme je l'ai dit, il y aura des questions qui vont surgir du SMSI et il faudra les inclure dans les délibérations. Je ne laisse pas cela de côté, mais pour ce qui est de l'ordre du jour ou du programme, je crois que l'approche de nos collègues du Maroc est pertinente et est applicable au concept de l'environnement actuel et de l'évolution de l'ICANN.

Pour ce qui est des déclarations, je crois que je sais comment ceci a commencé. Les ministres se disent qu'ils vont à une réunion de haut et se demandent ce qu'ils vont y dire. En tant que politiciens, ils espèrent avoir l'occasion de présenter leur point de vue. Je crois que c'est ce que signifie déclaration nationale et je sais bien qu'il y aura de longues déclarations, d'ennuyeuses déclarations, il faut éviter d'utiliser le temps pour cela. Il faut penser à une modalité, je crois que le collègue du Maroc fera très attention à cette question. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. J'ai le Conseil de l'Europe, puis les USA, l'Argentine et la Norvège.

CONSEIL DE L'EUROPE : Merci, monsieur le président et merci au Maroc pour l'organisation de cette réunion de haut niveau.

J'ai un commentaire en particulier sur la séance 3 qui a trait à la pertinence ou à l'importance des pays en voie de développement et l'ICANN. Je crois qu'il est inévitable de penser qu'il y a encore beaucoup de travail à faire par rapport à la gouvernance de l'Internet compte tenu des besoins d'accès et qu'il s'agit là d'une des questions centrales de cette séance, même si la portée dont nous parlons et celle dont vous avez parlée, les questions d'accessibilité se poseront. Le travail de notre forum auront fort probablement une influence sur le travail que nous ferons ici.

ETATS-UNIS : Merci, monsieur le président, ainsi qu'à nos collègues du Maroc d'avoir partagé avec nous ce programme préliminaire. Corrigez-moi si je me trompe, mais il me semble qu'on a fait référence à un document conceptuel, cela aurait peut-être pu aider dans l'établissement de cet ordre du jour. Cela nous aidera à mieux comprendre le contexte qui a permis l'établissement de ce

programme. Si cet ordre du jour est toujours de mise, nous pensons que nous pourrions faire quelques suggestions. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Juste pour précision, il y avait un document qui soutenait le Maroc dans son travail de préparation mais il n'a pas été diffusé au GAC dans son ensemble.

Quant à votre seconde question, étant donné que nous avons quelques divergences dans nos opinions concernant la portée de ceci, nous pourrions peut-être établir un délai de deux semaines pour faire des commentaires sur ce programme préliminaire et ensuite nous essaierons de parvenir à une conclusion diffusée par voie électronique, ou nous ferons une téléconférence parce que nous ne pouvons attendre la prochaine réunion en présentiel, puisque c'est la réunion de Marrakech, il faut résoudre cela avant.

Je voudrais donc obtenir le consensus et le soutien pour l'ordre de jour, au moins un consensus général, un consensus de bas.

L'Argentine.

ARGENTINE : L'Argentine souhaite remercier le Maroc, d'abord de jouer le rôle d'hôte, et nous nous faisons une joie d'y participer, que le Maroc

ait accepté d'accueillir cette réunion de haut niveau et pour cette version préliminaire de l'ordre du jour.

En général, nous sommes d'accord avec cet ordre du jour, mais nous avons apprécié la suggestion faite par notre collègue de la Commission Européenne à propos de la réorganisation de certaines priorités.

Il y a eu une réunion avec le président et les vice-présidents du GAC et Fadi Chehade et la direction de l'équipe à Los Angeles. J'ai suggéré qu'on nous donne davantage de fonds pour soutenir les membres du GAC. D'après ce que j'ai compris, ça devait commencer au Maroc, et vous avez dit qu'il y avait 30 places financées. La demande allait de 30 à 50 et je pense qu'il faut tenir compte du fait qu'il doit y avoir des pays qui ne participent à l'heure actuelle au GAC et qui pourraient bénéficier de ce financement. Je pense surtout aux pays africains. Vous pourriez peut-être me donner une réponse à cet égard ? Merci.

OLOF NORDLING :

Oui, avec plaisir. L'année dernière, nous avons eu 25 personnes en déplacement pour chaque réunion du GAC. On s'est mis d'accord à Los Angeles que ce soutien financier serait augmenté.

La deuxième concernait l'assistance à la réunion de haut niveau gouvernementale à la réunion de Londres, et on a proposé ce

financement de façon un peu hâtive, mais on n'a pas tiré le meilleur profit de cela à cause de ça.

Pour nous préparer pour les prochains exercices fiscaux et en particulier pour la réunion de haut niveau, nous avons reçu la demande du GAC, non seulement pour augmenter le soutien financier aux voyageurs habituels qui étaient au nombre de 25, pour atteindre 30 personnes, ce qui signifie un renforcement pour cette réunion de haut niveau. On a ajouté 30 places supplémentaires, ce qui nous donne un total de 60 voyageurs qui recevront un soutien financier. Bien sûr, vous pourriez avoir besoin de plus, mais voilà ce que nous avons pu obtenir.

THOMAS SCHNEIDER : Je cède la parole à la Norvège, ensuite nous ferons une pause bien méritée. Je vois qu'il y a bien des têtes qui acquiescent. La Norvège, ne dépassez pas les dix minutes. Après, je donnerai la parole à l'Indonésie mais je demande d'être bref.

NORVEGE : Merci, monsieur le président. Nous voulons aussi remercier le Maroc d'accueillir cette réunion et pour la préparation de cet ordre du jour préliminaire. Je crois que cela couvre les questions de haut niveau suivant le commentaire du Royaume-Uni. Voilà

donc le propos de ces réunions de haut niveau. Je pense que ce programme préliminaire est excellent.

Je veux faire un commentaire rapide sur ces déclarations nationales, et en accord avec le Royaume-Uni, j'estime que si nous avons une participation politique pendant cette réunion, nous voudrions aussi avoir l'occasion de faire une déclaration brève pendant cette réunion.

THOMAS SCHNEIDER : Nous savons qu'il y a des questions liées aux modalités ici. Nous allons essayer de trouver un compromis entre les déclarations typiques des ministres et quelque chose d'un peu plus interactif, c'est toujours un défi à relever.

La dame à droite, excusez-moi, je ne me rappelle pas le nom de votre pays.

KIRIBATI : Bonjour. Je viens d'une île du Pacifique. Je veux remercier le Maroc d'accueillir cette réunion ainsi que de l'invitation qui nous a été envoyée en septembre.

Je comprends que les états insulaires du Pacifique rejoignent le GAC cette année, donc par rapport à cette réunion de haut niveau, le financement vient d'être expliqué par Olof et il vient

de dire qu'il y a des places supplémentaires qui recevront un soutien financier. Notre ministre va assister à cette réunion, pour lui c'est quelque chose d'assez nouveau. Dans la région du Pacifique, suite à la situation gouvernementale, les fonctionnaires de haut niveau ou des techniciens devraient soutenir la présence du ministre. Pourriez-vous envisager la possibilité d'ajouter un financement supplémentaire pour les fonctionnaires de haut niveau ?

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Je cède la parole à l'Indonésie.

INDONESIE : Merci, le Maroc et bien sûr à mon ami qui a fait tout ce travail.

Quant aux déclarations nationales, je voudrais juste rappeler à tous mes collègues notre expérience de Londres, où les ministres ont dû écourter leurs déclarations dans plusieurs cas. J'espère que cela ne se reproduira pas au Maroc.

THOMAS SCHNEIDER : Je pense que nous continuerons ce débat sur la manière de travailler là-dessus plus tard.

INDONESIE : Non, justement je pensais que c'était important de rappeler cela.

THOMAS SCHNEIDER : Bien sûr, tout le monde peut partager son expérience avec nous.
Comme vous êtes aussi loin, je demande à l'Egypte de peut-être se rapprocher.

L'Organisation des Etats Islamiques voulaient la parole ?

ORGANISATION DES ETATS ISLAMIQUES : Merci, Thomas, de m'avoir cédé la parole, et merci au Maroc de l'invitation qui nous a été faite.

Nous soutenons ce programme préliminaire qui couvre toutes les questions importantes. Nous voyons aussi que nous pouvons apporter ici notre soutien au Royaume du Maroc pour ce qu'il faudrait faire.

EGYPTE : Je vais remercier en moins de trente secondes le Maroc et je veux m'excuser de ne pas avoir participé aussi souvent à cause de la charge de travail que nous avons.

Nous avons des commentaires à propos de ce document et nous voudrions savoir si vous pourriez étendre cette période de deux semaines pour pouvoir collaborer.

THOMAS SCHNEIDER : Nous savons que nous allons ajouter deux semaines pour pouvoir faire des commentaires sur ce programme préliminaire. Nous verrons ensuite comment parvenir à une version préliminaire sur laquelle nous pourrions nous mettre d'accord aussi vite que possible.

Maintenant, nous avons la pause café, je voudrais vous rappeler que nous avons un premier ministre qui est ici, parmi nous, dans la salle, à Dublin, Siaso Sovaleni, du ministère de la météorologie, de l'information et de la gestion des désastres, de l'environnement et des communications de Tonga. Soyez le bienvenu, monsieur le premier ministre.

Bien, pause café.

[Pause café]

KEITH DAVIDSON: Les rapports sur cette mise en œuvre sont en cours de rédaction et c'est le premier jalon que nous avons dans le contexte de l'IANA pour archiver les documents précédents tels que l'ICP-1, le mémo de nouvelles numéro 1 et les principes 2000 du GAC pour le site Web, qui concerne le RFC 1591 et les principes du GAC 2005 qui sont les politiques et les lignes directrices qui vont orientées la délégation et la redélégation des ccTLDs. Nous sommes donc très heureux de voir que cela a été très rapidement complété, parce que certains ccTLDs ont donné leur accord pour l'approbation des noms pour la transition des fonctions IANA dans le cadre d'interprétation qui sera mis en œuvre.

J'ai ici deux questions. La première concerne le moment où l'on aurait fini la mise en œuvre du cadre d'interprétation. La deuxième question à laquelle je devrais répondre était une demande de reconnaissance formelle de la mise aux archives de ces politiques et de ces documents. Je réponds donc à ces deux questions par les commentaires que je viens de faire et termine mon rapport.

Je cède la parole à Byron.

THOMAS SCHNEIDER: Merci, Keith. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Vous devez vous souvenir que nous avons eu

des débats très intenses il y a quelques réunions. Il se peut que vous ayez des commentaires ou des questions à cet égard.

Si ce n'est pas le cas, je vais demander à Byron de faire des commentaires supplémentaires s'il en a.

BYRON HOLLAND : Non, pas particulièrement sur ce sujet.

THOMAS SCHNEIDER : Nous allons donc aborder le deuxième point de notre ordre du jour pour ce créneau concernant l'usage des noms de territoire et de pays.

ANNEBETH LANGE : Comme vous le savez, le groupe de travail intercommunautaire s'occupe de la question des codes à trois caractères pour les pays. Nous parlions auparavant des codes à deux caractères, maintenant nous nous occupons de ceux à trois caractères pour les noms de territoire et de pays.

Dimanche, à la réunion du GAC, nous avons eu une excellente présentation à ce sujet, donc nous n'allons pas aborder tous les détails. Je vous encourage à soulever des questions ou à répondre à celles déjà posées.

J'apprécie ce que vous dit lorsque vous avez dit qu'il y a un manque de clarté entre le travail fait par le GAC sur les noms et le groupe de travail intercommunautaire sur les noms de territoire et de pays. Ceci a déjà été résolu. Nous voyons à la ccNSO que les membres du GAC renforcent leur participation au groupe de travail intercommunautaire.

Le fait de savoir si ces noms de pays et de territoires vont être utilisés lors des prochaines de séries de TLD, nous devrions nous intéresser à cela, nous tous, et nous devrions trouver un cadre et des principes sur lesquels nous sommes d'accord. Il faut avoir la participation du GAC, ainsi que les visions des gouvernements pour trouver un équilibre qui existe entre les deux groupes avec les points de vue des ccTLDs.

Si vous avez des doutes, vous pouvez me contacter dès que vous le voudrez, merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Je crois que nous avons déjà entamé la discussion sur ce thème avec les membres du GAC pendant cette réunion, et bien sûr il s'agira de l'un des éléments qui feront partie de la révision de la première série et de l'analyse des changements possibles à apporter aux modalités ou pas pour la deuxième série. Je voudrais que vous partagiez vos points de vue avec la ccNSO, parce que bien sûr c'est un thème d'intérêt commun.

IRAN :

Merci beaucoup. Excusez-moi si je n'ai pas pu participer opportunément et suivre de près les discussions les plus récentes.

J'ai une question et un commentaire. La question est la suivante : les objectifs et les raisons pour passer des codes de deux caractères à des codes de trois caractères, je voudrais savoir quels sont ces raisons et ces objectifs. Si nous passons aux codes à trois caractères, que va-t-il se passer avec les codes à deux caractères ?

Voici mon commentaire. Vous savez que dans certaines organisations, on utilise de manière essentielle les codes à trois caractères, comme par exemple pour l'UIT, nous avons trois caractères pour l'Iran, pour l'Indonésie, pour bon nombre de choses. Ensuite, la confusion apparaît avec les codes de territoires à trois caractères que l'on a commencé à utiliser il y a un certain temps. Alors est-ce qu'on tient compte de tout cela ? Quel est le besoin de ces codes à trois caractères et quelles sont les défaillances des codes à deux caractères que l'on utilisait jusqu'ici ? Voulez-vous que ces codes soient autorisés pour l'utilisation au deuxième niveau ? Quelles sont les conséquences pour ceux qui ont utilisé les codes à deux caractères pendant

très longtemps ou pour ceux qui ont utilisé les codes à trois caractères pendant très longtemps ?

Excusez-moi de vous demander de répondre à cette question, si vous pouvez y répondre. Si vous ne pouvez pas le faire maintenant, je vous demanderai peut-être de l'envoyer une réponse par courriel.

ANNEBETH LANGE :

Merci, l'Iran, pour cette question. Pourquoi avons-nous commencé avec ce groupe de travail intercommunautaire ? Voilà. Il s'agissait d'une exception pendant la première série, et le GAC nous avait demandé de mettre de côté ou de voir un peu les codes à deux et à trois caractères et les noms de pays et de territoires pour faire une candidature pendant la première série. Nous savions que cela allait être compliqué. Maintenant nous essayons de voir si cela peut être fait pendant la deuxième série.

Par rapport aux codes à deux caractères, on en a déjà discuté dans le groupe de travail intercommunautaire et c'est une partie moins difficile car il existe déjà. Les CCs ont déjà leurs codes à deux caractères, ils se trouvent sur la liste ISO 3166 et sont déjà en usage depuis longtemps.

Mais la discussion sur le reste des codes à deux caractères est la discussion qui a été approfondie. Il y a beaucoup d'autres

combinaisons de codes à deux caractères, pas seulement ce que je viens de mentionner. Ceci a donné lieu à une discussion dans le groupe de travail intercommunautaire, aussi bien des TLDs génériques que des TLDs à codes géographiques pour se mettre d'accord sur ce qui allait se passer pour le reste des combinaisons à deux caractères, pour être exact.

Que se passerait-il si ceux-là étaient donnés aux pays si cela est établi? Pour le moment, le groupe de travail intercommunautaire s'est mis d'accord pour dire que c'est la solution la plus prudente. Ce n'est pas à nous de décider ce qu'est un nouveau pays. S'il y a un nouveau pays, il devrait pouvoir accéder à ce code à deux caractères.

Pour les codes à trois caractères, comme dans le cas de la Norvège, .NO, c'est le code à deux caractères et dans le reste des listes ISO, c'est .NOR. Jusqu'ici, ils n'ont pas pu se servir de ce code dans le processus des gTLDs.

.COM se trouve sur cette liste. Il a été créé avant que l'on ait ces combinaisons ou que l'on pense à ces combinaisons pour tous les pays.

Bien sûr, cela est là depuis longtemps et cela va continuer de l'être, mais ça ne signifie pas que les 300 autres codes de cette liste devraient être utilisés en tant que gTLDs commerciaux. C'est à nous de décider cela, de décider ce que nous voulons en

faire. Ceux qui ne sont pas sur la liste ISO, il y a beaucoup de combinaisons de trois caractères et beaucoup de ces combinaisons ont déjà été enregistrées. Il y a plus 70 000 combinaisons à trois caractères ou trois lettres. Ceux qui sont sur la liste ISO sont ceux qui vont concentrer la majorité de notre travail et de notre attention.

Dans le groupe, nous n'avons pas encore de point de vue défini sur cela. Mais chaque pays et chaque CC devraient penser à ce que l'on pourrait faire. Ce que nous avons vu jusqu'ici ce sont des réponses qui disent qu'il n'y a pas de contraintes, il n'y a pas de restrictions, tout le monde peut demander ce qu'il veut. Et d'autre part, on nous dit que non, il y a beaucoup de choses ici qui peuvent être utilisés en tant que gTLD alors laissez-les en l'état.

Bien sûr, je peux continuer à vous en parler, si vous avez d'autres questions.

IRAN : Oui, mais vous n'avez pas répondu à ma question. Les codes à deux caractères continueront à exister sans modification ?

ANNEBETH LANGE : Oui.

IRAN : Et il y aurait un code supplémentaire à trois caractères ?

ANNEBETH LANGE : Nous ne savons pas encore, mais les codes à deux caractères vont continuer à être ce qu'ils ont toujours été et les nouveaux pays auront leur propre combinaison de deux lettres.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Avant de céder la parole à d'autres, il me semble qu'il est très important que davantage de membres du GAC participent à ce groupe à l'avenir.

Je voulais vous dire que nous avons reçu les questions venant de ce groupe liées aux codes à trois caractères et sur lesquelles nous avons commencé à discuter, nous sommes en train de réfléchir à comment nous pouvons répondre à cela dans les prochaines semaines, pas les prochains mois mais les prochaines semaines, j'espère. C'est juste pour votre information.

On a maintenant la Norvège, puis le Pérou.

NORVEGE : Merci, monsieur le président. Merci, Annebeth, de nous avoir présenté cet aperçu de la question. Nous allons continuer à

participer. En Norvège, dans ce groupe de travail, nous voulons encourager d'autres membres du GAC à y participer. Au fur et à mesure que nous pourrions exprimer cette idée que nous ne voulons pas qu'on utilise les codes à trois caractères pour les ccTLDs. Il y a deux jours, nous avons dit qu'il y avait d'autres membres du GAC qui avaient un point de vue différent. Je crois que ce point de vue différent est qu'ils veulent se servir d'un code à trois caractères pour un ccTLD, ils peuvent alors venir et exposer les fondements de leur demande.

Bien sûr, c'est pour nous encourager, nous tous, tel que notre président l'a dit, pour que nous participions tous et donnions notre point de vue. Il y a d'autres moments, par le passé, où l'on a demandé au GAC d'exprimer ses opinions aussitôt que possible dans les processus pour que les opinions n'arrivent pas trop tard dans les processus.

THOMAS SCHNEIDER : Maintenant, le Pérou.

PEROU : Je remercie le comité s'occupant de ce thème. C'est un thème vraiment délicat et je crois que dans le cadre du GAC, on en a discuté assez et que l'on va continuer à en discuter. Nous avons même élaboré une liste de tous les pays qui seraient disposés ou

pas, à donner une autorisation ou pas, à l'utilisation de leur nom ou de leur sigle respectifs.

Je croyais que cela suffisait, mais il est évident que cela ne suffit pas. Le Pérou par exemple, se réserve le droit d'utiliser toute liste initiale à deux caractères ou à trois caractères pour le nom du Pérou ou n'importe quelle province ou n'importe quel district concernant le Pérou.

Je crois qu'à la fin de la journée, lorsque nous aurons à analyser ceci avec un peu de recul, vous devriez vous aussi envisager la question de savoir qu'il ne s'agit pas du nom d'un pays, mais d'une communauté. Il s'agit du nom d'une communauté, pas de réserver des noms de pays, il s'agit de protéger des communautés qui ont des droits.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, le Pérou. La liste que nous avons établie concerne le nom des pays et de territoires complets, pour les noms complets. Nous avons présenté suffisamment d'avis et de recommandations sur les codes à deux caractères. Mais pour ceux à trois caractères, je crois que c'est quelque chose de nouveau, ou en tout cas ce que nous voyons pour cette deuxième série.

ANNEBETH LANGE : Bon, nous devons être très clairs : nous parlons du premier niveau. Il ne faut pas confondre ceci avec le débat qui a eu lieu sur le deuxième niveau. Les codes à deux caractères utilisés pour le deuxième niveau et les codes à trois caractères utilisés pour le deuxième niveau, c'est autre chose.

THOMAS SCHNEIDER : Maintenant, la Grèce.

GRECE : Merci, Thomas. Merci, Annebeth, pour la présentation.

Je voudrais juste attirer votre attention sur le fait qu'il y a d'autres listes que la liste ISO 3166. Il y aussi la liste du comité de la FIFA. [Dans la liste ISO] la Grèce a les trois lettres GRC utilisées comme code à trois caractères. Mais par exemple, à d'autres occasions, on utilise GRE pour d'autres instances telles que le comité international olympique ou la FIFA. On se sert aussi de ELL pour la programmation, pour l'informatique.

Je ne veux pas ouvrir ce type de débat, mais il me semble que je pourrais collaborer avec le groupe de travail à cet égard. Je veux donc faire état du fait que différents caractères sont utilisés dans différentes listes.

THOMAS SCHNEIDER : Je veux dire que nous avons déjà commencé à en débattre pour compliquer encore un peu les choses par rapport aux IDN. Ceci élargit encore plus le débat sur les codes à trois caractères. Nous avons besoin de plus de temps pour d'autres points.

ANNEBETH LANGE : Nous travaillons sur l'ISO 3166, c'était notre mandat et si vous regardez le guide de candidature, c'était cela que nous considérons pour les noms de territoires et de pays. Je sais qu'il y a énormément de listes que les listes sont difficiles, voilà pourquoi nous devons nous en tenir à ce qui a été établi par la liste ISO 3166.

THOMAS SCHNEIDER : La Thaïlande.

THAÏLANDE : Wanawit pour les procès-verbaux. Je pense que dans la réunion qui s'est tenue hier, on a soulevé d'autres questions concernant le guide de candidatures et que le GAC devait analyser cela parce qu'il faudrait que le GAC s'occupe de voir le manque d'objection ou le soutien des gouvernements qui se rapportent au fait d'accorder à un candidat l'avis du GAC ou sa

recommandation. C'est quelque chose qui a lieu au sein du GAC et c'est notre soutien au candidat pour nous assurer qu'il n'y aura pas de problème, qu'il y aura une alerte précoce ou pas et ne vienne pas au GAC, pour avoir un consensus et ne pas trop retarder ce processus.

Le dernier point que je veux signaler concerne ces trois caractères pour les gTLDs, les TLDs génériques, et non pas les C. Ce n'est pas la même chose pour les C, pour le processus de délégation et de redélégation, parce que cela se rapporte au GAC. Lorsque le même gTLD est concerné par deux processus, il faudrait que le GAC commence à travailler avec cette entité. Il s'agit de deux processus, il s'agit d'un vrai défi pour nous d'avoir une politique à cet égard.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, la Thaïlande. Vous venez d'ajouter un nouveau point à la complexité de ce thème. Nous devons en tenir compte aussi.

Maintenant, je cède la parole à l'Inde.

INDE : Merci, monsieur le président.

Le débat sur la question des codes à deux caractères concerne le second niveau alors que ceux à trois caractères se réfèrent au premier niveau.

Je crois que nous pouvons encore appliquer certaines leçons tirées concernant les discussions des codes à deux caractères de premier niveau. Nous devons tenir compte aussi des chaînes de caractères qui peuvent prêter à confusion et se trouvent sur la liste ISO 3166.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, l'Inde. D'autres commentaires ou questions ? Il semble bien que non.

Je ne sais pas si vous voulez résumer cela ?

ANNEBETH LANGE : Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler de ceci. J'espère que cette semaine, nous aurons suffisamment éveillé votre intérêt pour que vous participiez tous et travailliez avec nous dans notre groupe de travail.

THOMAS SCHNEIDER : Je pense que vous allez avoir 155 nouveaux participants dans votre groupe de travail.

Cela dit, je vais à nouveau céder la parole à Byron pour le prochain point de l'ordre du jour.

BYRON HOLLAND : Merci, Annebeth, c'est un énorme effort de recrutement de nouveaux membres.

Le point suivant concerne la mise en œuvre. Nous continuons le processus de mise en œuvre ayant trait à la proposition du CCWG et par la suite, il y aura la question du suivi sur les différentes opinions et voir si on a besoin d'une réunion intersession.

Nous voulons demander l'opinion et les commentaires des membres du GAC sur les processus de mise en œuvre liés aux résultats du CWG et du CCWG. Il existe différentes manières d'analyser cela, mais au sein de l'ICANN, dès que la proposition définitive aura été présentée, il y aura un projet exécuté au sein de l'ICANN. L'occasion de faire le travail avant que la NTIA ait certifié la proposition sachant que les délais sont assez courts. Je ne sais pas si les membres du GAC ont une idée de ce que l'on peut faire pour avancer, y-a-t-il des questions qui vous préoccupent ? En particulier avant la certification de la NTIA. Cela nous intéresse de connaître ces points de vue, ainsi que l'idée qu'il pourrait y avoir une séparation entre les statuts constitutifs et d'autres questions relatives à la mise en œuvre,

parce que les statuts peuvent être abordés par une voie différente, bien que près de la fin les deux routes peuvent se rejoindre. Mais il peut y avoir une séparation entre la mise en œuvre liée aux statuts constitutifs ou à la leur rédaction contre d'autres aspects opérationnels et leur rédaction. Je voudrais connaître votre avis à cet égard.

Troisièmement, une question qui a trait aux rôles et responsabilités, si l'ICANN, en tant qu'organisation, a la tâche de s'occuper de la plupart de la mise en œuvre de la proposition du CCWG, où en est la contribution de la communauté ? Où en sont le CCWG et le CWG en termes de leur rôle ? A l'avenir, quel type de supervision pourrions-nous potentiellement avoir ? Je ne sais pas s'il y aura un comité permanent pour superviser l'ICANN comme entité responsable de la mise en œuvre en général, s'il y aura des points de vue du GAC, mais je voudrais connaître l'opinion du GAC sur ces rôles et responsabilités.

Alors je vous pose ces trois questions, et aussi, je voudrais savoir s'il y a des questions que vous voudriez poser à la ccNSO.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Byron, parce que ce sont plusieurs questions très intéressantes. Je vais demander aux membres du GAC de partager leurs points de vue. Je veux signaler que l'on a consacré pas mal de temps pour nous mettre au courant du

développement et nous n'avons pas eu l'occasion d'échanger des idées sur la mise en œuvre, mais je suppose que certains membres du GAC, s'ils ont eu l'occasion de réfléchir là-dessus peuvent alors partager ces réflexions avec nous. Il serait intéressant de savoir quelles sont vos idées à vous, quelles sont vos réflexions parce que vous avez déjà mené des délibérations sur la mise en œuvre. Nous voudrions entendre vos réponses aux questions posées.

IRAN :

Merci, monsieur le président. A mon avis, en suivant de près le travail du CCWG, la question n'est pas claire.

Le CCWG débat [trois programmes]. Le scénario 1, le scénario 2 et le scénario 3. L'un sans période de commentaires publics et les deux autres avec des périodes de consultation publique d'une période de 40 jours, et une plus courte. Je crois qu'en février, tout le rapport pourrait être prêt, alors en février 2016, on demanderait que de février à septembre, qu'on nous dise ce qu'il faut faire, savoir ce qu'il faut faire avec la ccNSO en général. C'est-à-dire on parle de la mise en œuvre d'un mécanisme de la communauté, de l'habilitation de la communauté, un peu tout, ou tout simplement pour ce ayant trait aux questions liées à la ccNSO.

En deuxième lieu, vous avez mentionné que la tâche du CCWG et du CWG. Pour ce qui est de savoir ce qu'ils doivent faire à l'avenir, ce sont les groupes qui doivent décider. A l'ICG, on a mené des discussions à ce sujet, pour savoir ce que l'ICG va faire après avoir présenté sa proposition. Moi j'ai dit que nous avons une charte qui nous a donné un mandat et si ce mandat est accompli, et bien on aura une nouvelle charte, etc. Mais on ne peut pas créer quelque chose de tout neuf à l'ICG nous seuls. Si je demande ce que le CCWG et le CWG devraient faire à l'avenir, après avoir présenté leur proposition, cela dépend de ces groupes mais pas du GAC ni de personne d'autre.

Bien évidemment, le GAC peut faire des commentaires sur la question, mais le troisième point, c'est que s'il y a quelque chose dans le rapport du CCWG ayant trait à la question de la mise en œuvre et au panel de révision indépendant, c'est une question pour laquelle la ccNSO et la GNSO doivent nous donner une méthode sur la manière de faire l'opération et la révision.

Je dois dire que ce n'est pas clair pour moi l'importance et le sens de la question, alors je vous demande de la clarifier, s'il vous plaît.

BYRON HOLLAND :

Merci pour vos commentaires. Ce que je voulais, c'est avoir une vision générale lorsqu'on parle de la mise en œuvre, une idée

générale des membres du GAC mais quelque chose lié aussi à la ccNSO en termes de mise en œuvre. Cela serait vraiment utile.

En ce qui concerne le rôle du CCWG et du CWG à l'avenir, ce sont des créations soi disant des SO et des AC, et c'est à eux de déterminer ce qu'ils vont faire à l'avenir. Je crois que les organisations de soutien, les comités consultatifs eux-mêmes doivent avoir une idée là-dessus, et c'est ce que l'on demande. Si le GAC, en tant que comité consultatif, a une opinion, en particulier sur le rôle du CWG et du CCWG à l'avenir, et s'il faudra modifier la charte, créer un nouveau groupe pour assurer la supervision, savoir si l'ICANN va faire la mise en œuvre sans supervision. En réalité, la question avait trait justement à l'idée des membres du GAC pour voir comment avancer avec cette mise en œuvre.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Byron, pour tes précisions. D'autres questions, d'autres opinions ? Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci, monsieur le président et merci aux collègues de la ccNSO qui sont présents ici, dans la salle.

Je crois que Byron a posé des questions très intéressantes sur la mise en œuvre en particulier, je crois que son travail est très

utile. Je dirais qu'on est un peu surchargé avec la proposition en ce moment, mais il faut garder à l'esprit la fonction du GAC, la fonction de la ccNSO, pendant cette période cruciale qui représente la partie finale du travail du CCWG lié à la responsabilité et nous espérons que ce travail d'ici peu.

La première question qui a été posée, d'après les notes que j'ai prises, a trait à une voie indépendante pour les statuts. Je crois que c'est une modalité de mise en œuvre très appropriée. Nous avons entendu le directeur exécutif, le PDG Fadi Chehade, qui a dit que le personnel de l'ICANN travaille arduement à cette tâche et ils seront bien préparés pour la mise en œuvre et nous espérons donc qu'il y aura de la transparence, de la clarté sur la manière dont ce travail sera mené.

La deuxième question a trait au comité permanent. Je crois que les unités constitutives dans la communauté de l'ICANN ont eu un espace dans la supervision et la mise en œuvre, compte tenu des préoccupations en particulier. Je dirais qu'en premier lieu, il y aurait une proposition et on en n'a pas beaucoup discuté au sein du GAC. Quelles sont les modalités qui s'adaptent le mieux ? Je crois qu'il faudrait en parler pendant cette réunion.

En ce qui concerne les éléments spécifiques qui ont trait à la mise en œuvre, ce qui me vient à l'esprit, c'est le processus d'intervention progressive. J'ai participé au sous-groupe du

CCWG qui a abordé la question. Je ne sais pas si vous vous souvenez de la question de l'appel préalable du forum de la communauté, alors pour prendre ces différentes étapes à travers les SO et les AC et contribuer à ces décisions, non seulement aux décisions, mais la manière d'identifier des solutions avant de prendre des décisions, avant qu'ils continuent le cours ascendant. Je ne sais pas si les modalités fixent si l'on a besoin de trois SO et d'un AC pour pouvoir faire avancer la question en cours qui a trait en particulier à l'habilitation de la société, si l'on parle du rejet, etc.

Je me suis concentré sur toutes ces questions, et peut-être ce que l'on peu exploré, c'est comment toutes ces étapes pourraient être évitées pour changer tout à fait une décision du conseil d'administration ou le révoquer, même si l'on a cet appel préalable et l'on soumet aux SO et AC, au moins à deux, à l'étape d'appel préliminaire, et savoir si cela pourrait être une solution disponible et ainsi éviter d'avoir recours à un forum de la communauté. Il est important que les SO et AC puissent explorer dûment la question et qu'ils comprennent la question qui est abordée.

Voilà donc les types d'éléments de mise en œuvre qui attirent mon attention, et disons que la ccNSO et le GAC pourraient vraiment contribuer beaucoup à la question pour donner un peu plus de profondeur au mandat particulier du GAC vis-à-vis de

l'intérêt public. Savoir quelle est la position du forum de la communauté du GAC par rapport à l'intérêt public. Voilà donc les aspects que je soulignerais dans cet échange, mais en termes généraux, je crois qu'il faut aborder la question au GAC comme je l'ai dit.

BYRON HOLLAND :

Je crois que ces commentaires sont très utiles et il y a plusieurs membres du CCWG ici. Quand on parle du détail de la mise en œuvre, on tient compte de ce dont on parle.

Il faudrait maintenant parler du dernier point que nous avons inclus. Il fait référence à la possibilité de mener des sessions intersessions. On travaille sur la base d'une hypothèse et j'espère que vous comprendrez que nous espérons que la proposition sera présentée à la communauté d'ici peu.

Mais s'il y avait des modifications à faire à la proposition à partir de ce qu'on a vu dans la proposition qui nous est actuellement présentée, nous voulons savoir si le GAC connaît déjà la possibilité de mener une réunion en personne, une réunion intersession qui exige l'approbation entre ce moment-ci et la réunion de Marrakech, encore une fois sur la base de l'hypothèse que si nous devons attendre jusqu'à Marrakech, il serait peut-être impossible de respecter les délais de septembre 2016.

Je reconnais que ma question est basée sur deux hypothèses, mais je voulais profiter de l'occasion pour voir si le GAC a pu penser à la possible idée de mener une réunion intersession ou si vous considérez que ce n'est pas nécessaire.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Avant de passer la parole aux membres du GAC, je voudrais faire deux commentaires.

Pour l'instant, face aux délais proposés et modifiés, nous faisons tout notre possible ici pour ne pas penser à la possibilité d'une réunion intersession, parce que pour un grand nombre parmi nous, c'est compliqué. C'est difficile parce qu'on est presque dans les limites trois fois par an dans le monde entier, pendant une semaine, et en plus une quatrième réunion serait quelque chose qu'on essaierait d'éviter, en quelque sorte. On en n'a pas parlé explicitement mais je crois que beaucoup de membres partageraient mon opinion.

Il est intéressant de voir que sur la base des discussions menées jusqu'ici, le GAC et c'est ce que je crois, semblerait avoir une opinion assez positive par rapport au développement de la proposition dans le dernier débat. Il semblerait que tout aille dans la bonne direction, une direction qui promet d'être viable et réalisable. Il existe une possibilité qu'un grand nombre de ces questions soient développées, notamment l'idée du modèle de

l'intervention progressive comme quelque chose qu'on a reçue de manière positive aussi. Il y a un domaine d'action que le GAC n'accepte pas avec plaisir.

Comment ça se passe, quel est votre débat ? Pourriez-vous dire oui ? Y-a-t-il d'autres choses qui vous préoccupent ? Cela pourrait beaucoup nous aider. Ce que je viens de dire, c'est un commentaire pour vous dire ce que je moi je pense que l'on perçoit ici, mais ne me citez pas tel quel, j'essaie d'être efficace.

La Norvège, puis l'Iran.

NORVEGE :

Merci. Un commentaire très court de notre part.

Nous savons qu'on a parlé de la possibilité d'une réunion intersession, mais ma question est la suivante. Cette proposition préliminaire du CCWG est-elle suffisamment mûre pour faire des commentaires finaux pendant cette réunion ? C'est ce qui va décider s'il va y avoir une réunion intersession. Combien de modifications ou combien de réformes devrait-on faire pour avoir l'occasion de discuter d'une proposition définitive et prendre une décision finale à cet égard.

En conséquence, il est possible qu'il existe le besoin de faire une réunion intersession mais cela va dépendre de ce qui va se passer avec la proposition du CCWG.

IRAN :

Dans les trois pistes de travail de la version préliminaire, il y a un même élément, la proposition définitive du CCWG aux organisations membres. On a beaucoup discuté au sein du GAC pour savoir si on peut le faire par Internet, par le biais d'une réunion virtuelle ou en personne. Dans la liste diffusion, on en a parlé un mois et demi cette réunion du GAC. Il y a des collègues qui ont dit qu'on pouvait le faire par courrier, d'autres que ça pourrait être difficile, il y a une discussion préliminaire mais on n'a pas encore pris de décision.

D'après ce que je comprends, le degré de changement peut être si grand qu'il pourrait même exiger une troisième période de consultation publique. Ce n'est que là que l'on pourrait peaufiner les détails pour que le GAC en tant qu'organisation membre puisse présenter ses commentaires. Dans ce cas, il serait peut-être plus approprié d'organiser une réunion en personne, à moins que nous soyons sûrs à 100% qu'on parvienne à un accord avec une réunion virtuelle.

Quel sera l'accord, je ne le sais pas, mais on peut dire si l'on est d'accord avec ces conditions, ou si l'on dit non, il n'y a pas de consensus, il n'y a pas d'accord. Mais au moins, d'après ce que je comprends, il est très difficile d'avoir un accord par des moyens électroniques ou à travers une réunion virtuelle, une réunion en

personne pourrait s'avérer nécessaire, ce que l'on ne peut toujours pas définir.

Je voulais profiter de la situation pour faire référence à quelque chose que vous et le Royaume-Uni avez mentionné concernant la supervision. Comment ça va se passer ? On va organiser un conseil d'administration, c'est le CCWG, c'est le GAC qui va faire la supervision ? Le Royaume-Uni a fait référence à trois SO et AC, alors pour l'ALAC c'est clair, pour les autres organisations aussi, mais le GAC a été exclus par accident, par décision. Je ne sais pas. Je veux que ce soit précisé parce que c'est une question délicate. Merci.

BYRON HOLLAND :

Je vais parler de ce que j'ai mentionné comme groupe directeur, j'en ai parlé dans le cadre de supervision traditionnelle, dans le cadre de la gestion de projet. En fin de compte, la proposition se transformera en un projet au sein de l'ICANN comme organisation. La proposition elle-même est venue du CCWG.

Ma question était plutôt liée à cette espèce d'interface entre le contenu de la proposition au fur et à mesure que cela se transforme en un projet qui doit être exécuté par l'ICANN. Quel est le rôle des communautés au cas où l'on établirait un organe de supervision possible pour le comité de direction du projet,

pour nous assurer que l'essence de cette proposition se matérialise de la part de l'ICANN ?

Nous ne parlons pas d'un super conseil d'administration. Ceci du point de vue de la gestion opérationnelle des projets. Le CCWG ou le CWG auront toujours un rôle à jouer avec un certain degré d'évolution parce qu'il s'agit de créature engendrée par les SO et les AC.

ROYAUME-UNI :

Oui, j'étais sûr qu'on parlait d'une espèce de gestion opérationnelle plutôt que d'un projet, pour nous assurer que c'était explicite et complet, en termes de participation, de diversité et ainsi de suite. Nous ne parlions pas d'une structure lourde, de ce type de gestion de projet, de cette approche. Nous pourrions après, au niveau national, faire des consultations et voir comment cela pourrait être géré, mais cela ferait l'objet d'une discussion ultérieure.

Maintenant j'ai demandé la parole parce que je voulais parler de la possibilité d'une autre réunion intersession. Le GAC a fait cela par le passé, il y en a eu une lorsqu'on a abordé la question des nouveaux gTLDs et cela ne dépasse pas nos possibilités, mais je suis d'accord avec les commentaires de la Norvège et de l'Iran. Tout va dépendre du déroulement de la situation après la réunion de Dublin, c'est-à-dire que c'est une question qui reste

ouverte. Je penche plutôt en ce sens que je pense que c'est tellement critique que cela requerrait fort probablement une réunion physique du GAC. Si l'on peut faire une coordination avec d'autres organisations membres, ce serait très utile et très efficace. Toutes les organisations membres devraient faire ces réunions intersessions à un moment déterminé mais cela est toujours une question ouverte.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, le Royaume-Uni. Maintenant, donc, on donne la parole au Niue.

NIUE : Merci, monsieur le président, je serai bref. Par rapport aux questions de délégation, il s'agit d'une question exclusive pour la ccNSO, non pour l'IRP. Nous espérons donc que les choses se passent de façon transparente par rapport au dialogue pour toutes les questions de redélégation.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. L'Egypte.

EGYPTE : Merci, Thomas. Merci, Byron, pour ce débat.

A vrai dire, vous avez fait référence à un groupe directeur, un comité directeur. Sans doute ceux qui ont participé aux propositions devraient être concernés par la mise en œuvre et par le travail de la définition de cette mise en place. On n'a pas besoin d'un gros groupe mais tout simplement ceux qui ont participé à ce travail pour s'assurer qu'il y aura les parties pertinentes.

Quant à une réunion intersession, comme mon collègue britannique l'a dit, nous avons déjà fait cela auparavant au sein du GAC et je suis d'accord avec les propos des collègues du Royaume-Uni et de l'Iran. On ne voit pas encore très clairement si cette réunion est nécessaire ou pas.

J'insiste, il ne faut pas prendre la décision à ce sujet à la dernière minute. Il faut tenir compte des questions logistiques, des demandes de visa, et pour être aussi inclusif que possible, nous devons avoir un créneau, un délai pour pouvoir prendre les décisions nécessaires.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Voulez-vous faire des commentaires sur le fait que l'on aborde, au sein de la gNSO, la question, oui pardon, à la ccNSO.

BYRON HOLLAND : Les jours pour les unités constitutives sont aujourd’hui et demain. La prochaine journée et demi sera consacrée au traitement de ces questions. Je ne pourrai donc pas maintenant vous assurer que nous aurons une position officielle de la ccNSO.

Mais nous avons relevé bon nombre de défis mentionnés par l’Egypte, le financement des voyages, tout ce qui concerne la gestion des visas, la logistique, donc une réunion intersession serait un défi considérable compte tenu du nombre de participants disponibles pour s’engager. Bien sûr, nous ne voudrions pas nous retrouver dans une situation où le nombre de participants pourrait susciter une remise en question de la légitimité des résultats.

Par rapport à ce que j’ai entendu pendant les derniers jours et aux vues des événements récents, je crois qu’il y a des progrès significatifs. Il y a des collègues du GAC, des membres du GAC pour mieux le dire, qui ont exprimé leur point de vue et semblent voir une occasion de prendre les nouvelles propositions en considération au plus tôt, même s’il s’agit d’un programme préliminaire.

Il faut aussi prendre en compte le fait que cette réunion intersession serait un défi pour nous et pourrait influencer notre

fonctionnement. C'est quelque chose que nous devrions envisager dans les prochaines 36 heures.

THOMAS SCHNEIDER : Alors pour finir, je voudrais vous poser une question. Que voulez-vous présenter comme rapport de la ccNSO à la fin de cette réunion ? Est-ce qu'il y aura une déclaration de la ccNSO à la fin de cette réunion ou allez-vous permettre aux participants assistant au CCWG de le faire ? Je veux comprendre quelle est l'ambiance, ce que vous flairez parmi les membres de la ccNSO. Quels sont les accords ou les désaccords qu'il y a là.

BYRON HOLLAND : Dans la prochaine journée et demi, nous allons aborder ce processus. La plupart des séances sont consacrées à ces thèmes et nous allons aborder chacune des questions spécifiques dans chacun des créneaux attribués. Nous allons chercher les commentaires du public et nous allons aussi essayer de voir quelle est l'ambiance dans la salle, nous allons voir s'ils penchent plutôt pour le vert, le orange ou le rouge, pour savoir où nous en sommes, nous allons prendre spécifiquement note de tout résultat qui pourrait être présenté. Tous nos membres sont élus et désignés par la communauté et la représentent, donc nous allons jouer ce rôle. Nous allons aussi rapporter les opinions du CCWG à notre communauté. Nous avons donc ici un

rôle bidirectionnel à jouer. C'est l'occasion d'orienter les membres au moyen de ces cartes qui auront ces couleurs et nous allons prendre note des commentaires.

THOMAS SCHNEIDER : C'est intéressant, merci. Je crois que nous n'avons plus de temps, nous devons continuer avec les autres points de l'ordre du jour. Je vous remercie tous pour ces échanges si utiles.

BYRON HOLLAND : Au nom de la ccNSO, je vous remercie.

THOMAS SCHNEIDER : Nous avons un autre point de l'ordre du jour avant le déjeuner, qui concerne l'acceptation universelle. Nous avons reçu un document de l'ICANN qui sera présenté. Nous souhaitons donc la bienvenue aux membres du personnel de l'ICANN.

On pourrait peut-être, Olof, te demander de nous présenter exactement le point qui apparaît sur l'ordre du jour ainsi que les messieurs qui nous accompagnent.

CHRISTIAN DAWSON : Nous allons parler un petit peu de la question de l'acceptation universelle. Je m'appelle Christian Dawson et à mes côtés, il y a

Edmon Chung. Nous sommes deux des vice-présidents du comité pour l'acceptation universelle.

Il y aussi Ram Mohan qui fait partie du conseil d'administration, malheureusement il ne peut pas être avec nous aujourd'hui. C'est le président du groupe directeur sur l'acceptation universelle, mais nous allons parler en son nom.

Je vous prie donc d'afficher la prochaine diapo. Nous allons voir exactement ce que signifie l'acceptation universelle. Cela signifie que tous les noms de domaine doivent fonctionner sur un pied d'égalité. Nous parlons donc des systèmes du monde, nous ne parlons pas de la racine mondiale mais des formes des clients de courriel, ou des formes du Web.

L'idée dans ce comité directeur est de faire de la diffusion dans les communautés du monde pour voir comment ils peuvent être inclus dans le modèle moderne de la racine mondiale. Nous parlons de validation, d'acceptation, de stockage et de traitement et de visualisation, y compris pour l'internationalisation des noms de domaines et des adresses électroniques. Ceci concerne aussi les chaînes longues. Le TLD doit être accepté par tous les systèmes du monde quel qu'en soit sa longueur. Dernièrement, cela a été ajouté aux gTLDs, mais les chaînes de caractères internationalisées et les chaînes non latines participent aussi à cette initiative pour que les

systemes soient mis à jour et qu'ils puissent être inclus dans toutes les langues, pas seulement pour les langues ayant un script latin.

Pour ce groupe nommé UASG, c'est un groupe qui reçoit un soutien budgétaire de la part de l'ICANN. Nous nous sommes organisés nous-mêmes en quatre pistes de travail, Le premier travaille sur les questions techniques et de première ligne, la piste de travail internationale qui travaille sur les questions de l'IDN, ensuite les statistiques et le suivi, puis la diffusion à la communauté sur la manière dont nous pouvons convaincre le monde et les gens en général de mettre à jour leurs systèmes.

Nous voudrions demander votre participation et votre aide dans ces thèmes. Nous vous demandons d'identifier des modalités pour améliorer la prise de conscience en dehors des communautés classiques de l'ICANN, et pour renforcer la prise de conscience au sein de leurs gouvernements par l'intermédiaire des communautés ministérielles ou gouvernementales.

Dans les communautés de vos pays, nous voudrions que vous souleviez toutes ces questions aux développeurs de logiciels pour qu'ils voient comment fonctionne le système moderne des TLDs, qu'ils voient si cela correspond avec l'acceptation universelle dans les modèles utilisés.

Ici nous avons quelques modèles détaillés que nous voudrions que vous analysiez, si cela attire votre attention. Ceux qui sont intéressés par cela dans notre communauté figurent sur cette liste. Nous avons aussi une question de diversité géographique, de langue et de genre.

EDMON CHUNG :

Merci, Christian. Moi aussi je suis vice-président du groupe que Christian vient de nommer.

Il y a quelques points sur lesquels nous voulons mettre l'accent. Ce ne sont pas seulement les nouveaux gTLDs, mais aussi les ccTLDs IDN qui représentent les codes géographiques, Il me semble qu'il s'agit d'un élément très important de diversité d'accessibilité à l'Internet, et qui est lié à l'acceptation universelle, parce qu'il s'agit du fait que les gens puissent se servir de leur langue maternelle pour surfer sur Internet.

Ceci est très important aussi, surtout par rapport aux objectifs de développement durable du millénaire des Nations Unies. C'est l'un des domaines où nous devons travailler avec vous, avec le GAC et la communauté, parce que cela est lié aussi à ces buts de développement durable des Nations Unies en termes d'accessibilité.

Nous voulons travailler avec les représentants du GAC pour avoir une réunion avec ceux qui sont responsables de l'informatique dans chaque pays. Il s'agit justement de mettre en place des actions.

Hier, nous avons eu une mise à jour avec l'ALAC et nous avons vu qu'il y avait des différences là. Lorsque nous allons au niveau local, nous avons besoin de votre aide parce que tout ce que nous avons discuté se fait au niveau mondial. Parce que nous avons besoin au niveau local de coordinateurs ou d'équipes de travail qui ne connaissent pas les différences culturelles, nous avons besoin du personnel local en Inde, en Chine ou en Russie qui puisse nous aider dans un travail supplémentaire de coordination avec les représentants du GAC ou de l'ALAC ou peut-être avec les ccTLDs aussi. Il faudrait qu'on fasse cet effort et que ce soit efficace. Voilà ce que je voulais ajouter.

CHRISTIAN DAWSON : Je ne sais pas si vous avez des questions.

OLOF NORDLING : Je n'ai pas eu le temps de vous présenter, vous êtes déjà de grands garçons, vous vous présentez tout seuls, mais ce que je pourrais faire maintenant, c'est une petite remarque pendant

que vous réfléchissez aux questions que vous allez poser à ces messieurs.

Les gouvernements ont une inquiétude en particulier, parce que vous avez aussi un secteur où l'on parle de l'approvisionnement, des services et des équipements pour le gouvernement. Bien sûr, nous avons parlé de l'introduction de l'IPv6 dans tous les pays, et cela ne fonctionne pas dans tous les pays en même temps. Donc je pense que c'est quelque chose de particulièrement intéressant que les gouvernements peuvent prendre en compte. Enfin c'est une opinion.

CHRISTIAN DAWSON : Oui, je pense que quand on parle de l'IPv6, il faudrait penser à cela comme quelque chose de semblable par rapport à la mise en œuvre de l'IPv6, nous sommes d'accord.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Je vois qu'on me demande la parole. On a la Grèce, la Suède, puis le Royaume-Uni.

GRECE : Merci et merci aussi au groupe de travail de l'acceptation universelle pour la présentation qu'ils ont faite. Cela était très important. Bien des fois, par exemple, les caractères grecs ne

sont pas bien représentés, ne sont pas bien transmis, donc je pense que ce que vous faites est très important.

Je voudrais aussi que la présentation soit disponible pour toute la liste de diffusion du GAC pour que ceux qui s’y intéressent puissent avoir ces hyperliens et puissent contribuer et collaborer à votre travail.

CHRISTIAN DAWSON : Oui, nous allons vous envoyer cette présentation et allons l’accompagner d’un document supplémentaire. J’espère que ça a déjà été diffusé.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, ce document a déjà été diffusé à toute la liste du GAC.
La Suède.

SUEDE : Merci, monsieur le président. Merci pour la présentation. Il me semble qu’il y a une espèce de campagne de relations publiques ou en tout cas matérielle générale, universelle, qui peut être distribuée. Nous serions intéressés de distribuer cela.

J’ai jeté un coup d’œil au site Web et j’ai vu qu’il n’y avait rien qui puisse poser problème par rapport aux acquisitions ou aux approvisionnements. Il faudrait dire ce qu’il faut faire et à quelle

date pour que ces gens puissent avoir une idée de ce qui se passe.

CHRISTIAN DAWSON : Oui, nous rédigeons différents documents en ce moment. C'est une initiative de la communauté. Il y a deux ans, la première réunion a eu lieu à Paris. Nous faisons les premiers pas, nous avons quelques versions préliminaires de ce que peut être un guide pour les responsables de l'informatique. L'idée serait d'avoir quelque chose de plus avancé pour le début de l'année prochaine, nous vous tiendrons au courant des progrès que nous ferons.

ROYAUME-UNI : Merci, monsieur le président. C'était un matériel vraiment intéressant, Voilà, nous avons différents départements qui s'occupent de ce thème et l'analysent. Je vais prendre tout cela et je vais voir comment nous pouvons vous présenter nos commentaires de la part du Royaume-Uni.

EDMON CHUNG : Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : L'Egypte.

EGYPTE : Je veux moi aussi exprimer ma reconnaissance pour la présentation et pour tout le temps et les efforts consacrés à ce thème qui me semble être l'un des piliers de la transmission de la question des IDN.

Je vous félicite aussi pour le logo qui indique, qui nous permet d'identifier la portée de votre travail. Je pensais que les images seraient là, on ne les a pas vues là, mais j'ai trouvé que c'était un logo très créatif, que c'était très intéressant. Merci encore une fois, j'attends vos progrès avec impatience.

CHRISTIAN DAWSON : Merci beaucoup. C'est Edmon qui a conçu le logo alors c'est à lui que revient le mérite. On va le montrer. L'idée c'est d'apporter des stickers pour vous en faire cadeau pour vos ordinateurs portables.

THOMAS SCHNEIDER : J'ai la Thaïlande.

THAÏLANDE : Je veux vous remercier pour le travail accompli, il est très important pour un pays qui n'utilise pas l'anglais et nous avons mené certaines activités par rapport aux adresses électroniques

internationalisées en Thaïlande, nous avons formé des règles de génération d'étiquette, les LGR et je ne suis pas sûr de savoir comment l'expliquer.

EDMON CHUNG :

Il y a deux projets différents, il existe bien entendu une relation entre eux. Ceci a trait aux IDN, les noms de domaine internationalisés qui ont trait aux adresses de courriel internationalisées. Le LGR est focalisé sur la racine et à comment nous accédons aux domaines de haut niveau en plusieurs langues dans le réseau. Là il y a un travail important de l'UASG, c'est-à-dire notre groupe. Ce que vous pouvez dire est intéressant quand il faut faire la sensibilisation externe pour les LGR ou l'acceptation universelle, il faut transmettre le message et je crois que les deux messages doivent être inclus à l'avenir. Merci.

THOMAS SCHNEIDER :

L'Union des Télécommunications Européenne.

UNION DES TELECOMMUNICATIONS EUROPEENNE :

Je crois que c'est bien, mais il fallait parler d'autres unités constitutives au sein de l'ICANN, parce que le message que l'on transmet peut être négatif. Ces candidatures sont très représentées dans les pays du monde et

le message, c'est que seul l'intérêt de ceux qui ont du pouvoir économique prévaut sur le reste, et je crois que cela est contradictoire. Il faudrait transmettre et alors là, la communication serait plus efficace.

CHRISTIAN DAWSON : Je crois que nous nous devons communiquer l'importance non seulement aux communautés au sein de l'ICANN, mais à d'autres parce qu'il s'agit d'un effort global, c'est-à-dire parler aux différentes entreprises, entités à but non-lucratif, aux développeurs de logiciels, cela a une atteinte massive.

EDMON CHUNG : Je veux ajouter quelque chose. Oui, nous [contactons] d'autres unités constitutives mais une autre question soulevée concerne le fait que les pays et les gouvernements sont un bon canal pour arriver aux communautés locales et cela est très important. Je vois Avri ici qui nous a signalé également la question des objectifs. Je ne sais pas si vous voulez dire quelque chose là-dessus, mais c'est la raison pour laquelle nous attirons l'attention de cette communauté. Il y a bien entendu d'autres unités constitutives vraiment importantes.

INDE : Merci, monsieur le président. Le groupe de direction de l'acceptation universelle fait un bon travail et je les félicite pour leur présentation.

Quant à l'interopérabilité avec les IDN, c'est quelque chose que l'on aborde à l'heure actuelle. Vous devez savoir que nous avons nos ccTLDs IDN dans les huit langues officielles de l'Inde, alors les domaines pour ces ccTLDs IDN peuvent utiliser les adresses électroniques internationalisées. Nous apportons un soutien réel et c'est vraiment un travail très important que fait ce groupe de l'acceptation universelle.

CHRISTIAN DAWSON : Merci. Quand vous parlez d'envoyer un courrier électronique, cela veut dire qu'il y a un message qui va arriver d'un côté à l'autre et dans le parcours, il peut y avoir des dizaines de systèmes. Voilà donc pourquoi nous, dans cette tâche de sensibilisation, on accorde une importance primordiale à assurer que ce message arrive à son point final.

EDMON CHUNG : Je vais ajouter quelque chose. Lorsque nous, et je pense à haute voix, quand nous faisons la sensibilisation externe et demandons la participation pour prendre des actions, nous savons que comme on le fait en Inde, en Chine ou en Russie,

vous faites ce type de travail, donc peut-être qu'il dépend de nous de faire cette diffusion, cette sensibilisation externe et de favoriser le travail de coordination pour que notre travail et le vôtre puissent s'unir et devenir plus efficace à l'avenir.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Il y a quelqu'un qui demande la parole ? Sinon, je crois que je tiens à vous remercier pour votre présentation si intéressante et pour cet échange si utile pour tous qui, j'imagine, va continuer à l'avenir.

CHRISTIAN DAWSON : Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Je crois qu'il y a des annonces administratives à faire avant la pause déjeuner.

TOM DALE : Deux choses que je veux rappeler aux membres du GAC. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous prie de laisser votre carte de visite dans le bol qui est là, à l'entrée de la salle, que ce soit votre carte ou votre nom écrit sur un bout de papier, pour que vous ayez la possibilité de participer au tirage au sort et gagner le prix.

Hier, j'ai distribué deux versions d'un communiqué préliminaire. Nous avons reçu plusieurs commentaires avant de le réviser et de créer une nouvelle version, mais si vous avez des commentaires à faire à propos de la première version et que vous n'avez pas voulu le mentionner pendant la réunion pour éviter d'interrompre, je vous prie de me le faire parvenir avant que j'envoie une nouvelle version. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Tom, et merci pour ce grand travail effectué dans la préparation du communiqué. C'est vraiment formidable parce que cela nous aide à ce que les mercredis après-midis ne soient pas si durs.

ROYAUME-UNI : Je voudrais simplement faire une annonce à mes collègues des états membres du Commonwealth. Nous allons maintenant mener une réunion, de 12 :30 à 13 :15, dans cette même salle. Nous aurons aussi une réunion conjointe avec la Commission de l'Union Africaine parce qu'il y a un chevauchement. Cette réunion aura lieu dans cette salle au cours des prochaines 45 minutes. Merci. Il y aura aussi Shirley Taylor qui est la secrétaire des télécommunications du Commonwealth.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Les Etats-Unis.

ETATS-UNIS : Je ne veux pas prendre trop longtemps. Merci, Tom, d’avoir distribué la version préliminaire. Malheureusement, je n’ai pas eu le temps de la lire, mais je veux vous assurer que la Commission Européenne et les Etats-Unis collaborent pour rédiger un texte ayant trait aux mesures de protection ou sauvegarde, texte que vous recevrez cette après-midi.

TOM DALE : Je connais bien la diligence des deux délégations, je tiens donc à vous remercier de m’avoir assuré que la rédaction sera faite telle que vous avez toujours fait.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Profitez du déjeuner. On se retrouve à 14 heures.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]